



Rapport de la commission académique Session 2016

**Commission Académique d'Harmonisation et de Propositions des Notes
(CAHPN)**

Synthèse des résultats aux examens en EPS

A DIFFUSER :

Au chef d'établissement

A tous les enseignants d'EPS

Cette année comme les années précédentes, l'ensemble des opérations a pu être mené de manière harmonieuse et fiable grâce à la participation de tous : Provoiseurs et Enseignants dans les EPLE; Responsables des services du DEC et du SIAL ; membres de la CAHPN.

1) La commission

Rappel :

Les résultats, analyses et décisions communiquées dans ce document sont le fruit du travail de la commission académique. Cette commission est la seule habilitée à « harmoniser » les notes obtenues aux épreuves. Ce travail ne peut être mené à bien et en toute équité que si les acteurs en établissement remplissent correctement leurs missions notamment en procédant à l'analyse de l'équilibre des protocoles offerts aux élèves, en menant une réflexion à propos de la mise en œuvre des référentiels, en respectant les dates de renvoi des documents officiels, en traitant en amont les dysfonctionnements relatifs aux absences, aux rattrapages, aux dispenses irrégulières. Il est demandé, sans se substituer à cette commission, de traiter le mieux possible en amont les cas particuliers et de prendre au sein de l'établissement les décisions qui s'imposent.

1.1 Organisation

La commission académique (un groupe pour la voie générale et technologique, un groupe pour la voie professionnelle) est organisée et présidée par les IA IPR qui représentent le Recteur. En 2015-2016, trois dates communes sont inscrites au calendrier : 2 réunions préparatoires au premier trimestre (les 3 et 6 novembre) et 2 réunions de commission les 7 et 9 juin 2015.

Elle se compose des 5 IA IPR (M. Didier Preuvot, Sophie Jomin-Moronval, Olivier Calais, Christophe Carpentier, Sophie Losfeld) et de 2 chargés de mission (Frederick Maik et Cécile Durand-Audineau)

Les 14 enseignants responsables de commission pour la Voie Générale et Technologique:

Enseignant	Etablissement	Sous-Commission
TREMMERIE Laurent	ESSAT - Roubaix	LILLE Centre 1
Mr VIENNET	Lycée Paul Hazard Armentières.	LILLE Centre 2
RICHARD Réginald	Lycée Jean Perrin, Lambersart	ARMENTIERES - HAZEBROUCK
BUCHMANN Juliette	Lycée Branly, Boulogne sur Mer	DUNKERQUE
LAMOURET Hugues	Lycée G Eiffel, Armentières	ROUBAIX - TOURCOING
VERIN Olivier	Collège Jacques Prévert , Caudry	DOUAI
VIRIQUE Frédéric	Collège ANATOLE France, Sin le Noble	CAMBRAI
JOUANNEAU Karine	Lycée Mousseron Denain	MAUBEUGE

KACZMAREK Patrick	Lycée Diderot Carvin	ARRAS – SAINT POL
TURBIN Bernard	Lycée Malraux Béthune	LENS – LIEVIN – CARVIN – HENIN
DOGNIAUX Olivier	Lycée Guy Mollet Arras	BETHUNE – BRUAY
BAILLEUL Alexandre	Lycée Europe Dunkerque	SAINT OMER - CALAIS
WEINLING Nathalie	Lycée Léonard de Vinci Calais	BOULOGNE – BERCK – LE TOUQUET
COPPIN Ludivine	Lycée Jean Lurçat , MAUBEUGE	VALENCIENNES – DENAIN

Les 16 enseignants responsables de commission pour la Voie professionnelle

Enseignant	Etablissement	
BEAUVILLAIN François	Lycée Professionnel Gustave Eiffel d'Armentières	
DEFFRENNE Jean-Philippe	Lycée Professionnel Placide Courtoy d'Hautmont	
DUHAUPAS Jean-Marc	Lycée Professionnel Colbert de Tourcoing	
FLORENT François	Lycée Professionnel Guy Debeyre de Dunkerque	
HENNEBERT Nathalie	Lycée Professionnel François Rabelais de Douai	
LAICK André	Lycée Professionnel Jules Verne d'Etaple	
LAMOURET Hugues	Lycée Général et Technologique Gustave Eiffel d'Armentières	
LINKOWSKI Alain	Lycée Professionnel Bernard Chochoy de Lumbres	
LOEZ David	Lycée Professionnel du Hainaut de Valenciennes	
MICHEL Hervé	Lycée Professionnel Michel Servet de Lille	
PETIT Johann	Lycée Professionnel Alain Savary d'Arras	
PINCHON Laurence	Lycée Professionnel Derycke de Villeneuve d'Ascq	
STRAGIER Laure	Lycée Professionnel Salvador Allende de Bé thune	
LODER Franck	Lycée Professionnel François Hennebique de Liévin	
BONHOURE Michel	Collège Triolo de Villeneuve d'Ascq	
PRECLIN Stéphane	Collège Raymond Devos de Hem	

Texte de référence : Article 11 de l'arrêté du 15 juillet 2009

« À l'issue des contrôles, la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes analyse les notes qui lui ont été transmises et procède à leur harmonisation éventuelle. Elle communique ensuite les notes harmonisées au jury de l'examen considéré, lequel arrête définitivement la note affectée du coefficient en vigueur pour cet examen. La commission académique dresse le compte rendu de chaque session pour l'ensemble des épreuves de chaque examen (baccalauréat professionnel, certificat d'aptitude professionnelle et brevet d'études professionnelles) et le transmet à la commission nationale d'évaluation qui publie un rapport annuel.

Placée auprès de la direction de l'enseignement scolaire, la commission nationale est présidée par le doyen du groupe d'éducation physique et sportive de l'inspection générale de l'éducation nationale ou son représentant. »

Conformément à cet arrêté :

En début d'année, elle procède à :

- L'envoi des documents qui permettent le bon déroulement des examens
- L'étude et la validation des protocoles d'évaluation des établissements.
- La mise en place de la mise en ligne des protocoles d'évaluation par le biais d'Eduline a permis une diminution importante des impressions papier ainsi que la sauvegarde des documents.

En cours d'année :

- Elle accompagne localement les professeurs responsables des examens dans leur établissement.

En fin d'année elle procède à :

- L'étude et la vérification de la légitimité des documents transmis faisant état des inaptitudes pour valider les dispenses (neutralisation du coefficient).
- L'analyse des notes en prenant pour référence les recommandations de la commission nationale.
- L'éventuelle harmonisation.
- L'arrêt et la communication des notes au jury d'examen

Par ailleurs, les membres de la commission sont régulièrement sollicités pour éclairer le point de vue de l'inspection sur le dossier de l'évaluation certificative et de sa mise en œuvre.

La circulaire n° 2015-066 du 16-4-2015 portant sur les modalités d'évaluation de l'éducation physique et sportive (EPS) aux baccalauréats général et technologique (applicables à compter de la session 2016 de l'examen) reprecise et réaffirme le composition et le rôle indispensable joué par cette commission. Nous savons compter sur votre professionnalisme pour respecter et faciliter son travail.

Enfin, la commission est satisfaite de constater un traitement de plus en plus rigoureux des dossiers par les responsables « examens EPS » des établissements.

Les « dossiers » sont renvoyés dans les délais et très correctement renseignés. Un courrier personnalisé est envoyé à ceux qui semblent ne pas en comprendre l'importance et n'en mesurent pas les conséquences pour leurs élèves.

Des difficultés demeurent pour la gestion informatique des CFA sous statut privé

La commission souhaite attirer l'attention des enseignants sur 2 éléments :

- ***Les éléments de calendrier***

Ils sont certes contraignants mais construits avec la plus grande bienveillance avec les services de la division des examens et concours pour le déroulement optimal des examens dans notre Académie.

Néanmoins, nous appelons votre vigilance dans le respect de ces éléments de calendrier transmis pour le bon fonctionnement de la commission.

Nous souhaitons également attirer votre vigilance quant au respect des dates d'examens spécifiées pour votre établissement. Nous vous demandons de vous efforcer de respecter ces dates ou de spécifier clairement d'éventuels changements par le biais de la fiche qualitative ou du le procès-verbal.

- ***Les certificats médicaux d'inaptitude***

Nous sommes contraints de constater un nombre, certes faible, de certificats médicaux non conformes. Nous vous demandons de n'accepter aucun document non original ou dont la provenance ou les éléments pourraient être falsifiés.

La commission rappelle la responsabilité des évaluateurs concernant l'acceptation des certificats médicaux qui ne remplissent pas les conditions de validité. Il est important de refuser les certificats non originaux ou non conformes (raturés, non datés, antidatés sans justification, rédigé par un praticien qui n'est pas médecin mais aussi ceux proposant de dispenser pour une APSA sans spécifier l'inaptitude...). Cette vérification des documents devra s'effectuer en amont de la commission, en priorité dans le cadre du lieu d'examen. Il serait également opportun de mettre en place un double circuit de validation par l'intermédiaire de l'infirmier de l'établissement.

La commission demande aux équipes de fournir dans la fiche qualitative ou le procès-verbal, tout élément permettant d'apprécier une situation particulière (dans le cas de changement de protocole par exemple)

1.2 Logiciel de traitement des notes

Le logiciel EPSNET ne donne pas pleinement satisfaction. Il n'a pas subi les modifications demandées depuis de nombreuses années.

A la marge des services qu'il rend déjà, un certain nombre de demandes a été transmis au SERIA de Rennes via l'Inspection Générale EPS afin d'améliorer encore ce logiciel.

1.3 Principes d'harmonisation

La commission se montre vigilante

- Aux écarts de réussite filles et garçons (1,5 point est toléré)
- Aux moyennes trop défavorables dans certaines épreuves

2 Résultats académiques de la session : baccalauréats G,T et Pro

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

2.1.1 Observations générales

A. Baccalauréat Général et Technologique

a) évolutions sur les 3 dernières années

	Session 2014	Session 2015	Session 2016
Effectif	28305	28704	28644
Moyenne générale	13,71	13,87	13,90
Moyenne Filles	13,47	13,64	13,73
Moyenne Garçons	13,98	14,13	14,10
Ecart Filles/garçons	0,51	0,49	0,37

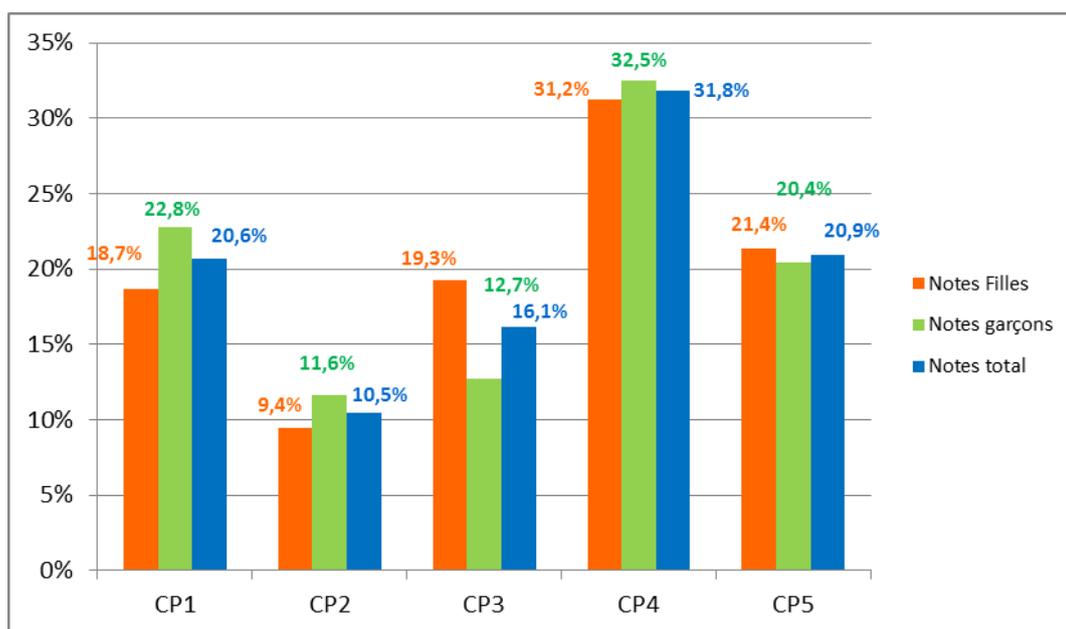
⇒ Ce qui caractérise ces résultats, c'est la stabilité de la moyenne générale et une baisse des écarts entre les notes des filles et des garçons

b) Résultats par Département

	Session 2016
Nord	13,96
Pas de Calais	13,80

⇒ Comme pour la session précédente, il existe une très faible différence entre les moyennes des 2 départements de l'académie

c) Fréquentations des épreuves Nationales



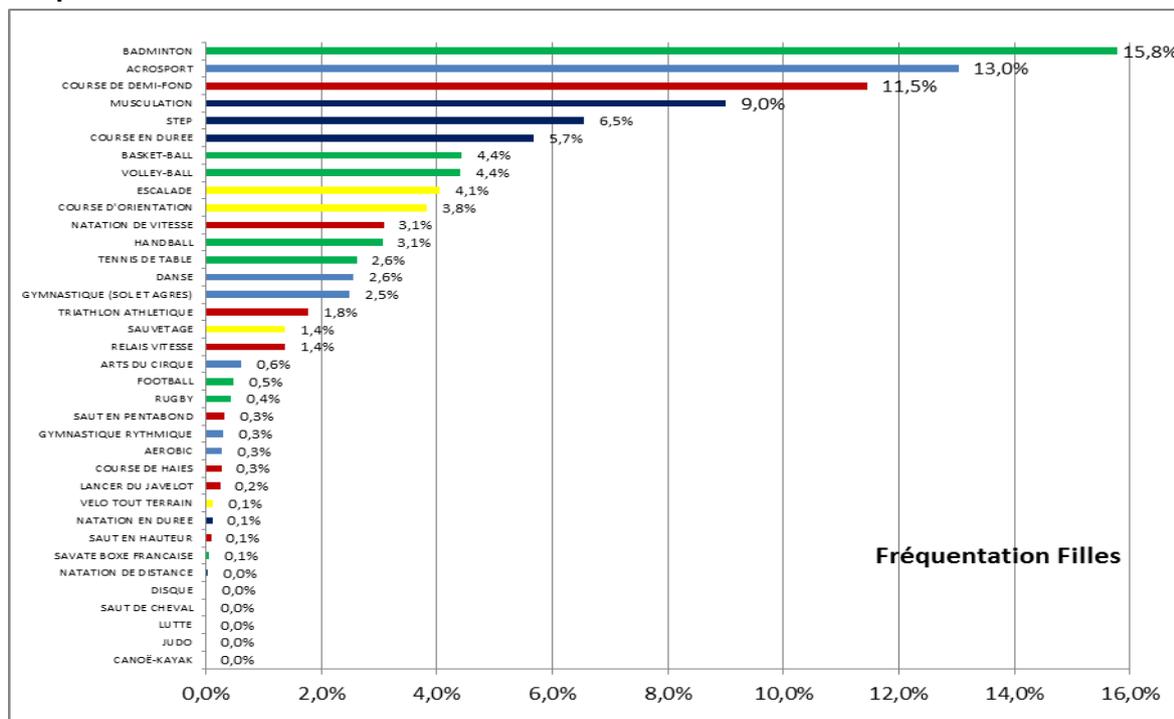
	2014	2015	2016
CP1	21	21,4	20,6
CP2	10.7	10,6	10,5
CP3	15.9	15,3	16,1
CP4	32.2	31,8	31,8
CP5	20	20,8	20,9

Globalement la CP4 est majoritairement représentée. La fréquentation de la CP5 dépasse cette année légèrement celle de la CP1.

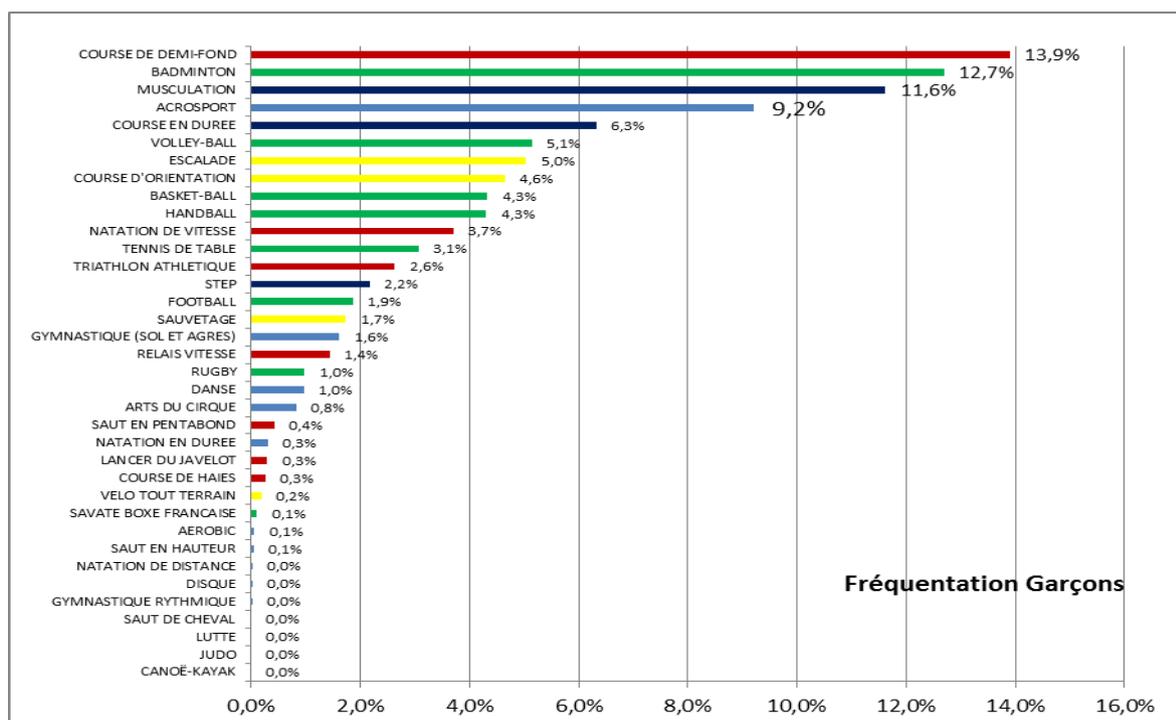
L'écart de fréquentation entre les filles et les garçons est plus significatif en CP3

Par APSA et par Sexe

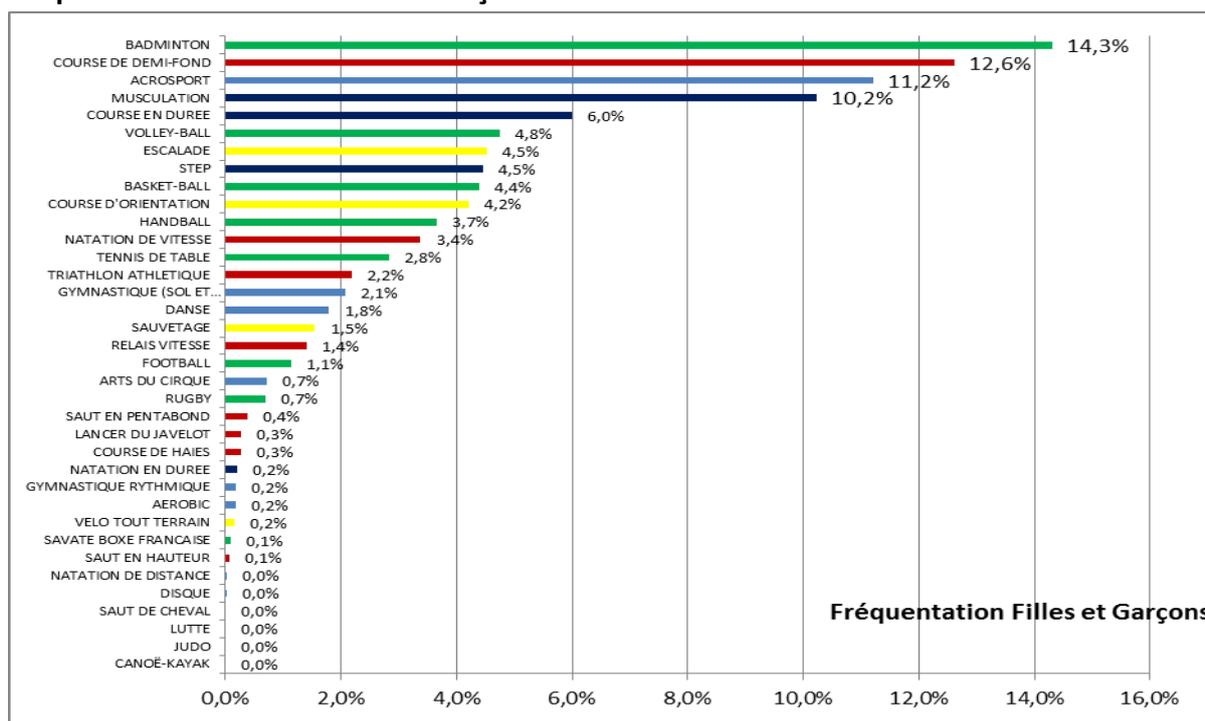
Fréquentation des Filles



Fréquentation des Garçons



Fréquentation des Filles et des Garçons



Malgré la contrainte du choix de 3 épreuves dans 3 CP différents désormais bien connus, nous observons toujours qu'une part importante des APSA recueille une part très minoritaire de candidats. Notons que les 4 activités les plus fréquentées représentent près de 50% de la totalité des épreuves. Les 10 activités les plus fréquentées représentent 77% de la totalité de ces mêmes épreuves.

Les 6 activités les plus fréquentées cette année sont identiques à celles de la session précédente (Badminton, Demi-Fond, Acrosport, Musculation, Course de drée et Volley Ball).

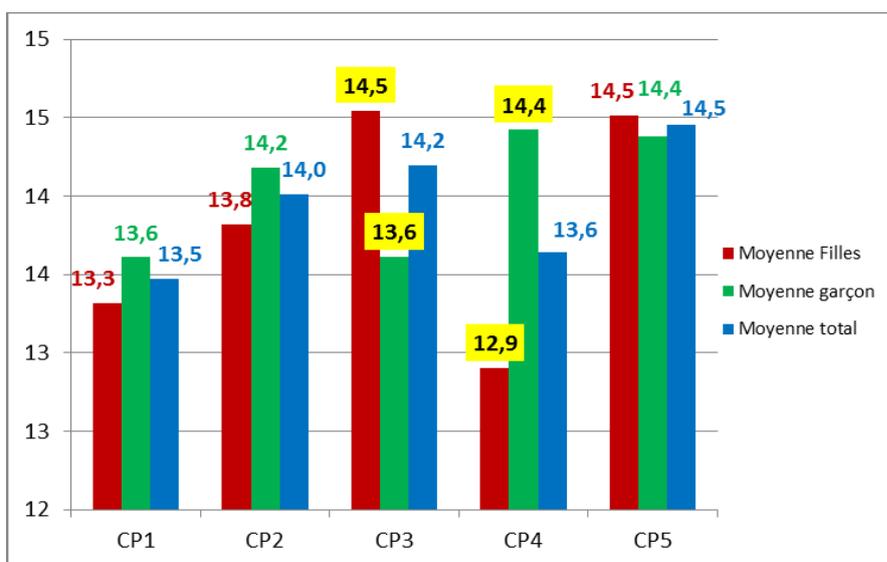
A noter que la fréquentation des épreuves de course diminue légèrement au regard de celle de la session précédente.

Comme à la session 2015, le judo, la lutte et le canoë-kayak sont pas évalués au baccalauréat dans l'Académie de Lille.

Dans la CP3, l'acrosport concentre à elle 69% des APSA de cette CP, suivie de la gymnastique aux agrès et de la danse qui ne sont choisis respectivement que par 12% et 11% des candidats

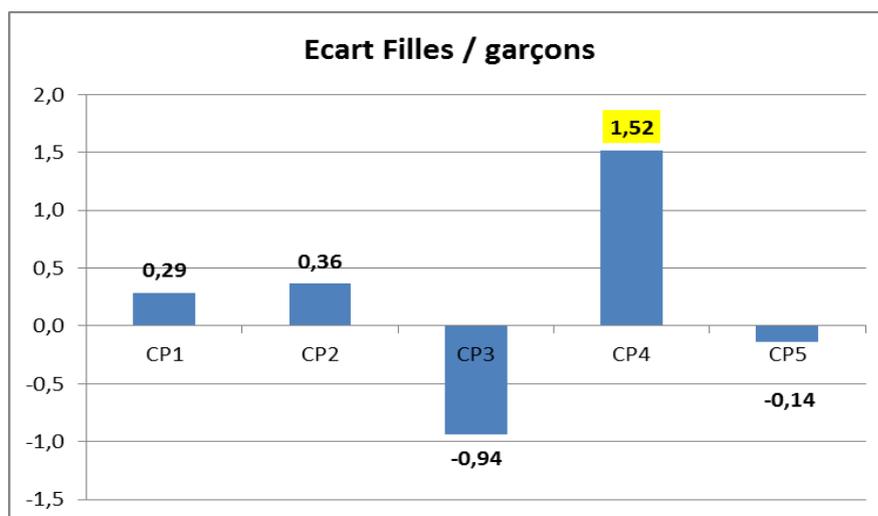
d) résultats aux épreuves nationales

Par Compétence propre



C'est dans les activités de la CP1 que les élèves obtiennent les moins bonnes notes. Si les notes en CP4 sont plus élevées c'est grâce aux bons résultats que les garçons y obtiennent.

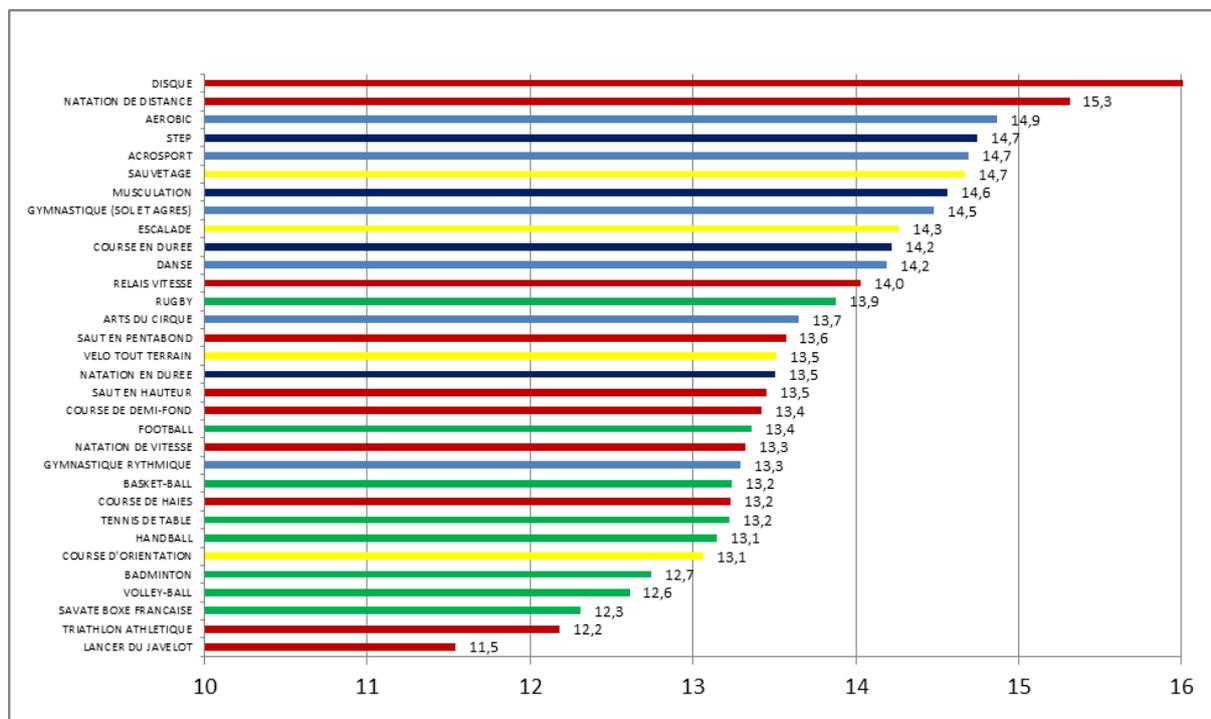
C'est dans la CP5 que les élèves de l'Académie obtiennent les meilleurs résultats.



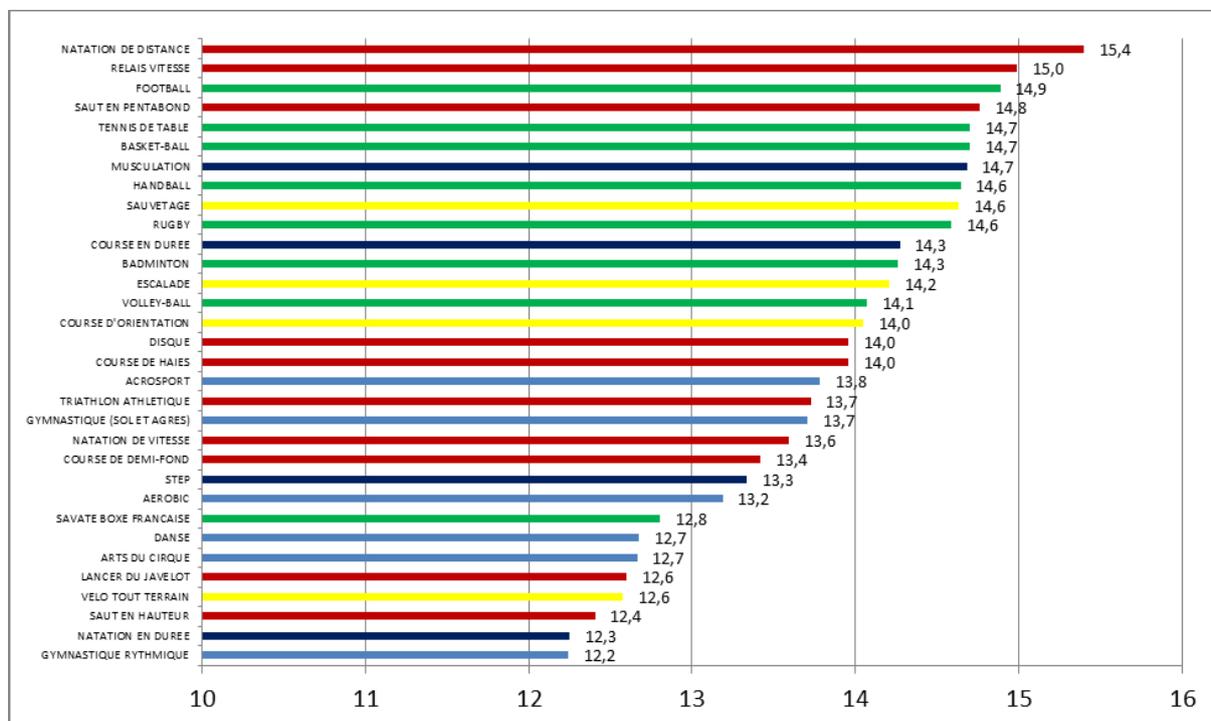
Les écarts de notes entre les filles et les garçons restent importants en CP3 (0,94 au bénéfice des filles) et CP4 (1,52 au bénéfice des garçons).

Par APSA et sexe

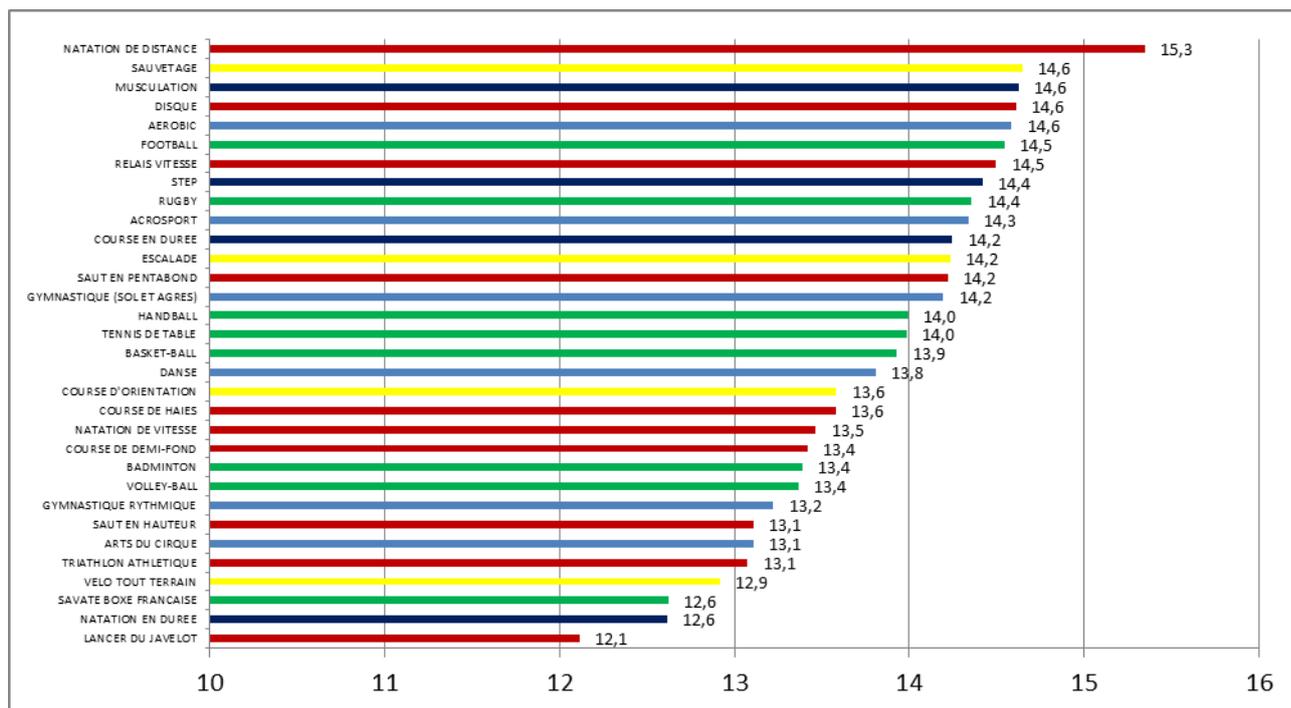
Moyennes des Filles



Moyennes des Garçons



Moyennes des Filles et des Garçons



Les moyennes filles et garçons s'étalent entre 12,11 (Lancer de Javelot) et 15,35 (Natation de Distance).

Dans 4 épreuves la moyenne est inférieure à 13 (Javelot, Natation en Durée, Savate, VTT)

Dans une épreuve seulement, la moyenne dépasse 15 (Natation de Distance)

Si on extrait les 2 moyennes extrêmes des filles (11,54 en Javelot) et (17,85 en Disque), l'étalement des moyennes des filles et garçons est sensiblement identique

Mais, ces moyennes peuvent être à re-questionnées au regard du nombre de candidat qu'elles concernent

B. Baccalauréat Professionnel

a) évolutions sur les 3 dernières années

	Session 2014	Session 2015	Session 2016
Effectif	13543	12832	12974
Moyenne générale	12,40	12,42	12,45
Moyenne Filles	12,15	12,09	12,08
Moyenne Garçons	12,59	12,65	12,72
Ecart Filles/garçons	0,44	0,56	0,64

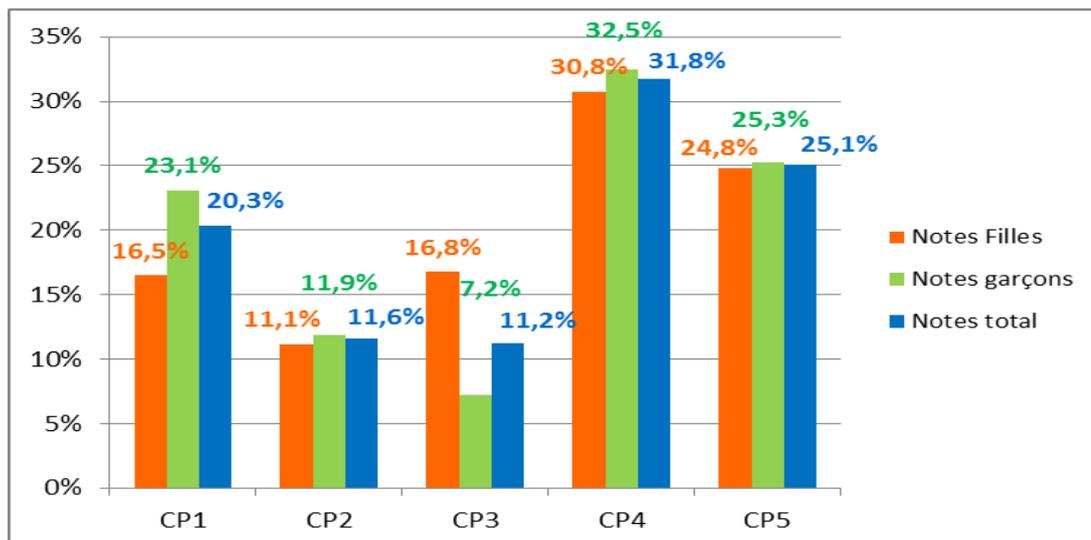
⇒ Ce qui caractérise ces résultats, c'est leur stabilité avec ceux de l'année précédente

b) Résultats par Département

	Session 2016
Nord	12,37
Pas de Calais	12,58

⇒ Comme pour la session précédente, Il existe une très faible différence entre les moyennes des 2 départements de l'académie pour un nombre de candidats plus faibles dans le Pas de Calais (37,5% des candidats).

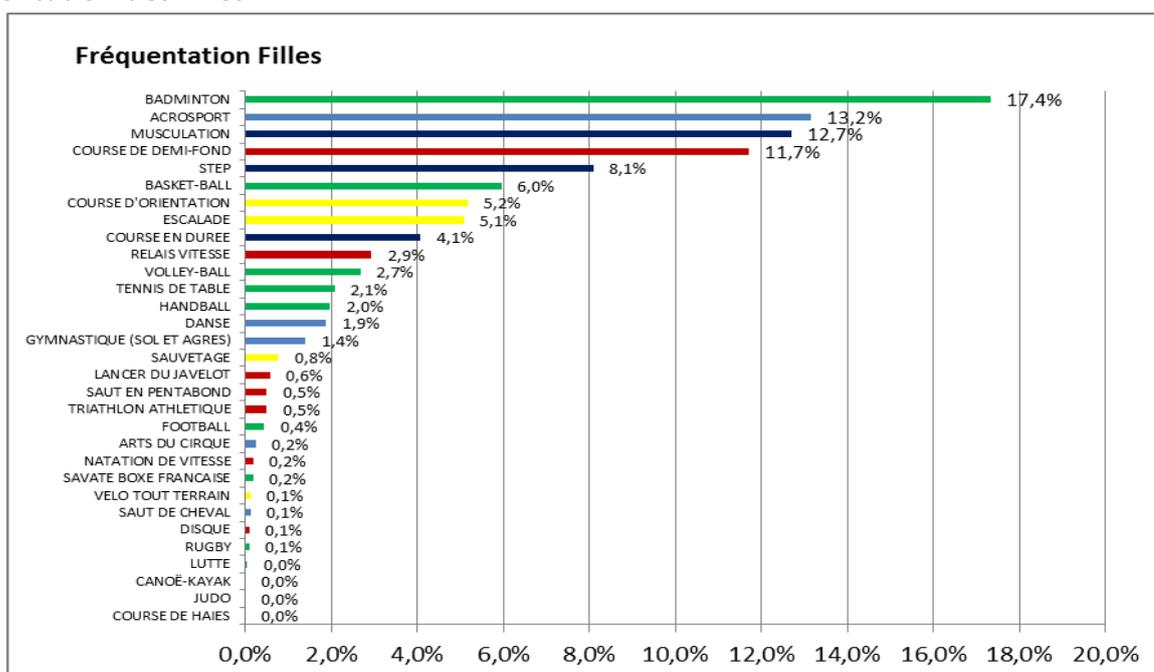
c) Fréquentations des épreuves Nationales



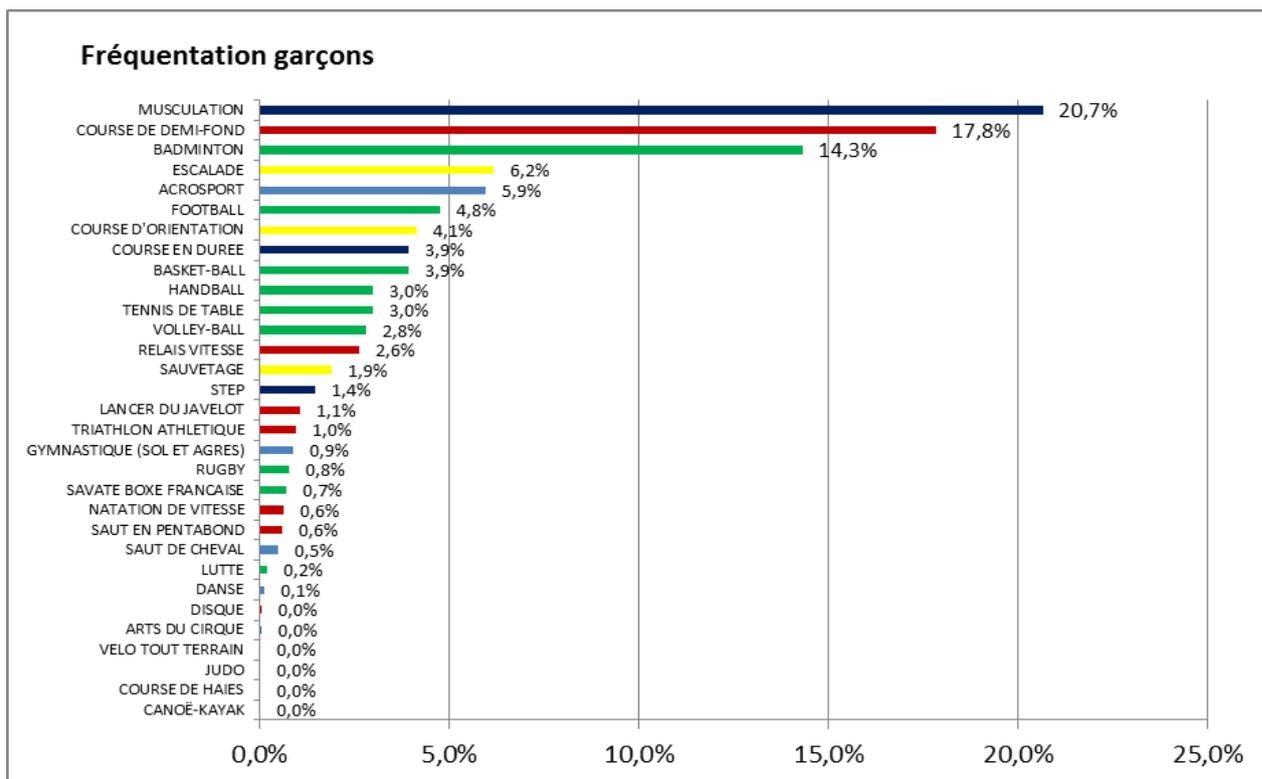
	2015	2016
CP1	20,7%	20,3%
CP2	11,6%	11,6%
CP3	10,5%	11,2%
CP4	31,6%	31,8%
CP5	25,5%	25,1%

Que ce soit pour les filles, les garçons ou tous les candidats, la CP4 est majoritairement représentée suivie de la CP5 et de la CP1. La fréquentation des CP2 et CP3 reste bien inférieure aux autres CP. La CP3 est très minoritaire chez les garçons (7,2%)

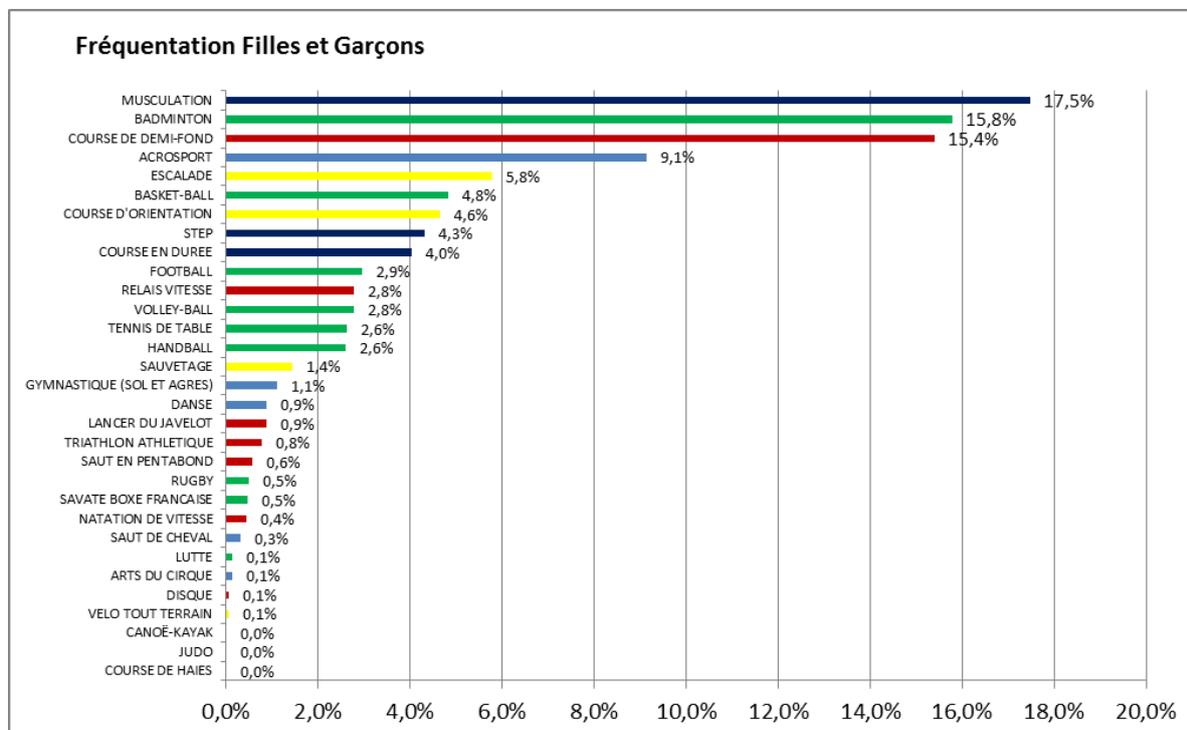
Fréquentation des Filles



Fréquentation des Garçons



Fréquentation des Filles et des Garçons

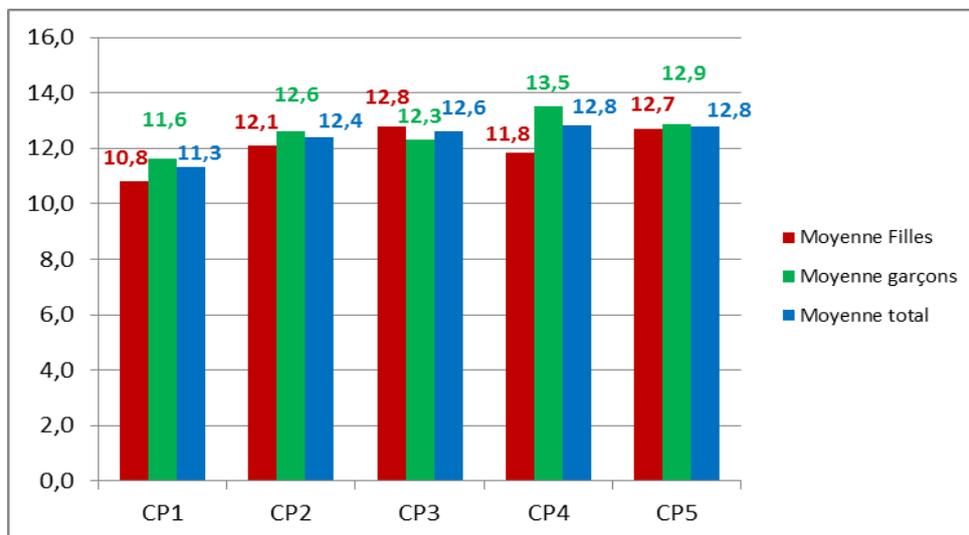


Malgré la contrainte du choix de 3 épreuves dans 3 CP différentes, nous observons toujours qu'une part importante des APSA recueille une part très minoritaire de candidats. À elles seules les 3 activités les plus fréquentées, la musculation (CP5), le badminton (CP4) et le demi-fond (CP1), représentent près de 50% de la totalité des épreuves (43% chez les filles, 51% chez les garçons et 47% pour tous).

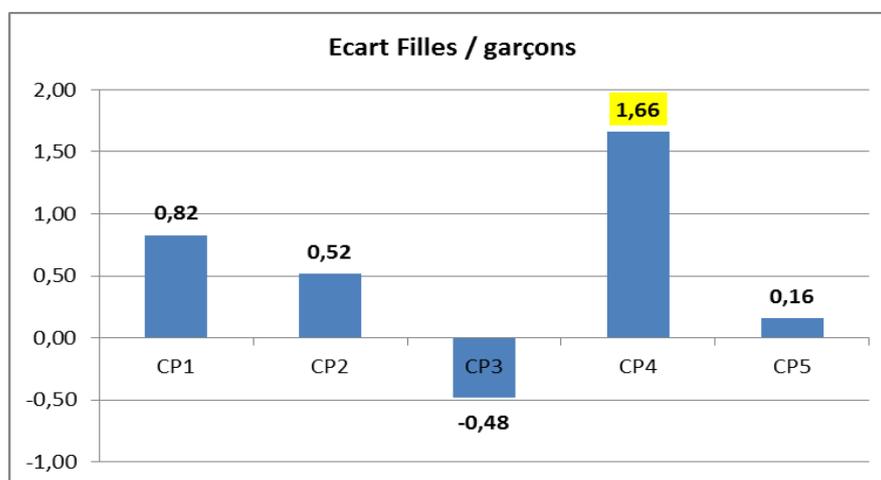
Le nombre d'activités retenues est plus important dans la voie professionnelle que dans la voie générale. Nous émettons l'hypothèse que cet écart est dû à la capitalisation.

d) résultats aux épreuves nationales

Par Compétence propre



Les résultats sont assez homogènes d'une CP à l'autre, à l'exception de la CP1

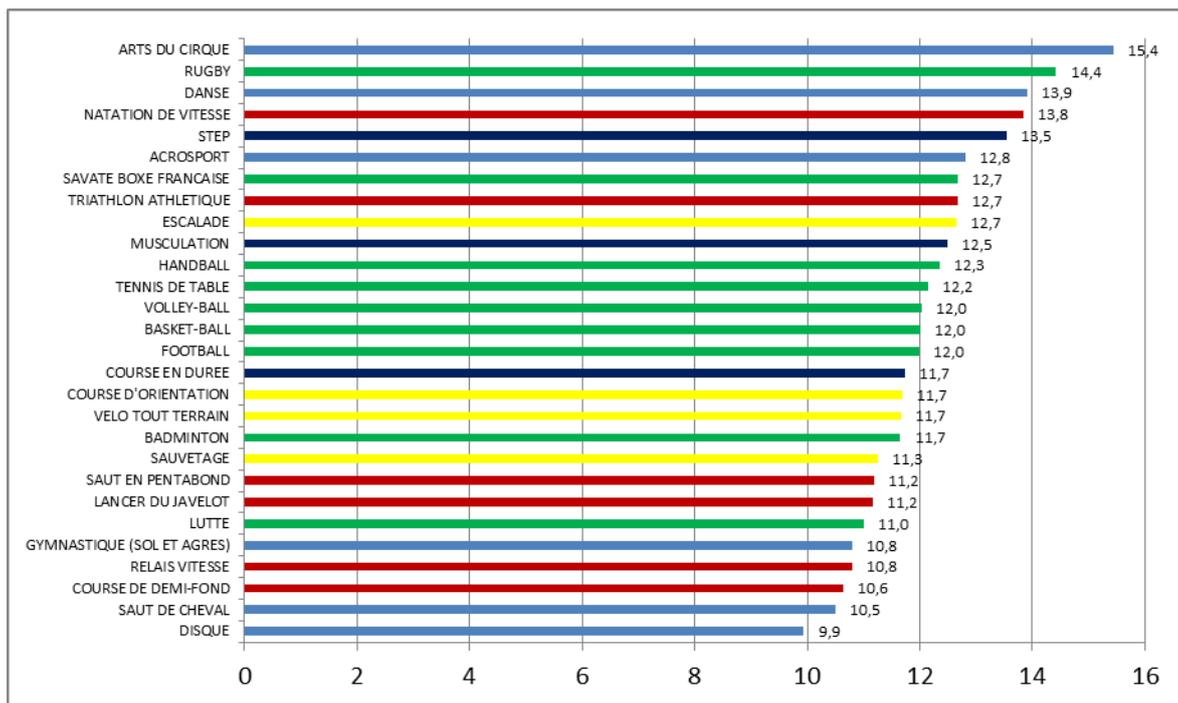


Malgré une stabilisation de l'écart des moyennes obtenues au Bac CCF, les résultats des filles restent inférieurs à ceux des Garçons dans 19 des 27 APSA notées. La différence est particulièrement importante en CP4 (écart de 1,66). C'est en CP5 que les notes des filles et des garçons sont les plus proches (écart de 0,16).

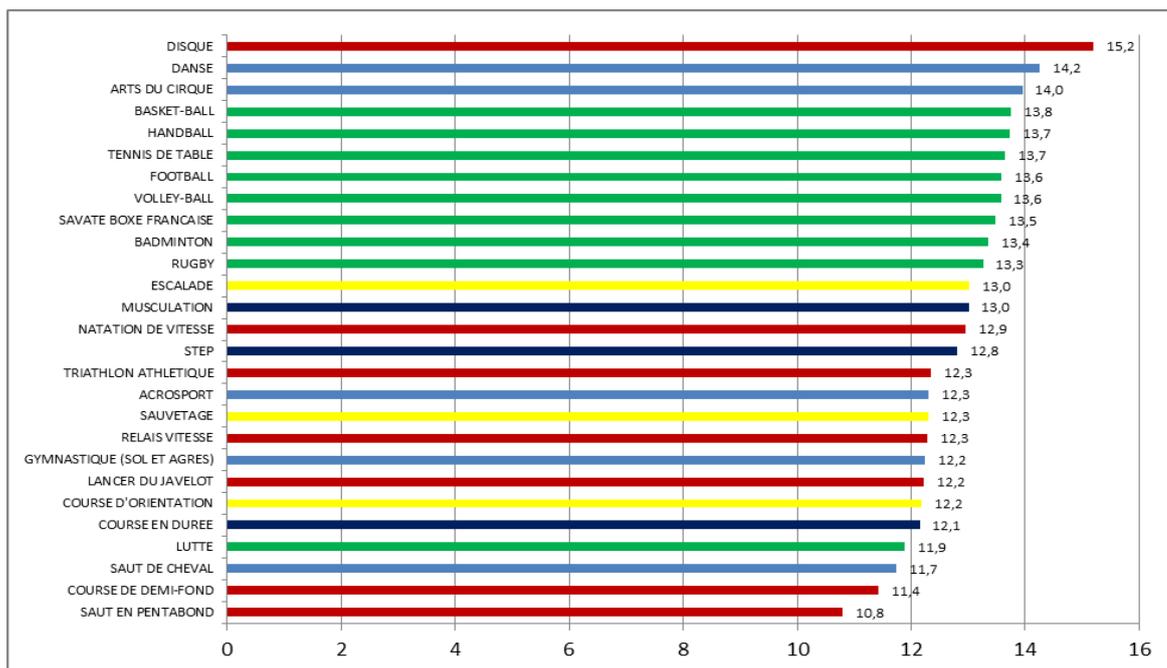
Par APSA et sexe

Moyennes des Filles

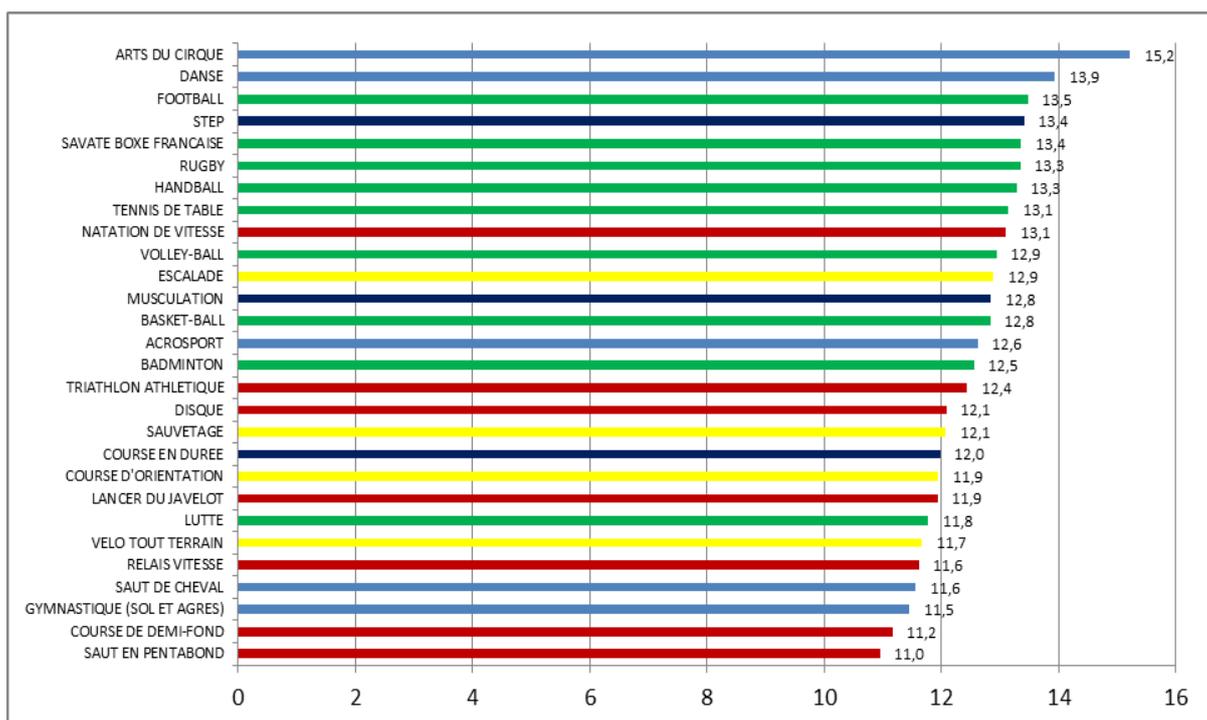
Rapport de la commission académique en EPS : session 2016 ; académie de Lille



Moyennes des Garçons



Moyennes des Filles et des Garçons



Nous constatons que l'écart de notation filles-garçons et en relation avec les caractéristiques du référentiel d'évaluation qui propose ou non un barème.

La commission conseille aux équipes de questionner leurs propositions de groupements certificatifs au regard d'une formation complète et équilibrée, du contexte (notamment profil des élèves) et les chances de réussite.

2.1.2 Décisions d'harmonisation

A. Baccalauréat Général et Technologique

Ramener la différence G/F à 1,5 pt maximum dans chaque épreuve, en respectant 2 conditions

- L'effectif total dépasse 50 candidats
- L'effectif d'un des groupe genré est égal au minimum au 1/3 de l'effectif total

Après harmonisation, l'écart entre les garçons et les filles a été ramené 0,37 (0,49 en 2015)

L'harmonisation a porté sur les notes suivantes

Filles		Garçons	
Tennis de Table	+ 0.5	Danse	+0.3
Badminton	+ 0,4		
Volley Ball	+ 0,4		
Basket Ball	+ 0,2		
Handball	+ 0.2		
Football	+ 0,1		

Les harmonisations ont porté sur un nombre plus important d'épreuves qu'à la session précédente et pas uniquement en CP4. Une des harmonisations été faite au bénéfice des garçons (la danse)

Nous notons également que les harmonisations ont été moins importantes (0,1 à 0,5 point contre 0,3 à 0,85 en 2015)

B. Baccalauréat Professionnel

A condition que L'effectif total dans l'APSA

- dépasse 50 candidats, ramener la différence G/F à 1,5 point maximum dans chaque épreuve
- Réduire la différence de la moyenne par APSA et par sexe à 1,5 point de la moyenne académique du sexe concerné

Après harmonisation, l'écart entre les garçons et les filles a été ramené 0,64 (0,56 en 2015)

L'harmonisation a porté sur les notes suivantes

Filles		Garçons	
		Saut en Pentabond	+ 0,7
Football	+0,8		
Volley Ball	+0,8		
Tennis de Table	+0,8		
Saut de cheval	+0,3		

2.1.3 Liste académique

Les activités de la liste académiques sont le Triathlon Athlétique (CP1), le VTT (CP2), le Canoë-Kayak (CP2) et la Lutte (CP4) (Arrêté sur le CCF en EPS dans la voie G et T (BO n°7 du 16 février 2012).

A. Baccalauréat Général et Technologique

	Effectif			Moyenne		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Canoé Kayak	0	0	0			
Lutte	0	0	0			
Triathlon Athlétique	762	1023	1785	12,18	13,73	13,08
VTT	53	72	125	13,51	12,58	12,92

Les activités de la liste académiques sont le Triathlon Athlétique (CP1), le VTT (CP2), le Canoë-Kayak CP2) et la Lutte (CP4) (Arrêté sur le CCF en EPS dans la voie G et T (BO n°7 du 16 février 2012).

Ces activités académiques représentent en totalité que 2,3% de la totalité des épreuves.

Seuls le Triathlon athlétique (1785 candidats) et le VTT (125 candidats) sont supports de certification. La lutte et le canoë kayak ne représentent aucun candidat depuis plusieurs années. Ce fait questionne fortement leur présence et leur remplacement dans la liste académique.

La faiblesse des effectifs en ce domaine interroge encore cette année fortement ces choix d'épreuves académiques.

Les moyennes obtenues dans ces activités sont globalement inférieures à celles de la liste nationale. Néanmoins il convient de maintenir une vigilance relative au nombre faible de candidats (notamment en VTT).

Pour la Voie Professionnelle

	Effectif			Moyenne		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Canoé Kayak	0	0	0			
Lutte	6	38	44	11	11,89	11,78
Triathlon Athlétique	73	191	264	12,67	12,34	12,44
VTT	18	0	18	11,67		11,67

Ces activités académiques sont peu proposées : elles ne représentent en totalité que 0,92% de la totalité des épreuves (0,65% pour les filles et 1,11% pour les garçons).

Aucune n'est choisie par plus de 0,95% des candidats

Cette faiblesse des effectifs interroge fortement les choix d'épreuves académiques opérés par les équipes.

Chez les garçons, les moyennes obtenues dans ces activités sont inférieurs à leur moyenne académique

Chez les filles, seule la moyenne en Triathlon Athlétique est supérieure à la moyenne académique

2.1.4. Inaptitudes et enseignement adapté

A. Baccalauréat Général et Technologique

a) Répartition des candidats sur les 3 dernières années

	Session 2014	Session 2015	Session 2016
Contrôle Adapté	140	125	56
Inaptes Partiels	1658	1762	1867

Inaptes Totaux	1296	1302	1381
Protocoles Standards	25276	25567	25326

b) Répartition des candidats par genre

	Filles		Garçons		Total	
Contrôle Adapté	39	0,26%	17	0,13%	56	0,20%
Inaptes Partiels	1135	7,42%	732	5,49%	1867	6,52%
Inaptes Totaux	1004	6,57%	377	2,83%	1381	4,82%
Protocoles Standards	13115	85,76%	12211	91,56%	25326	88,46%

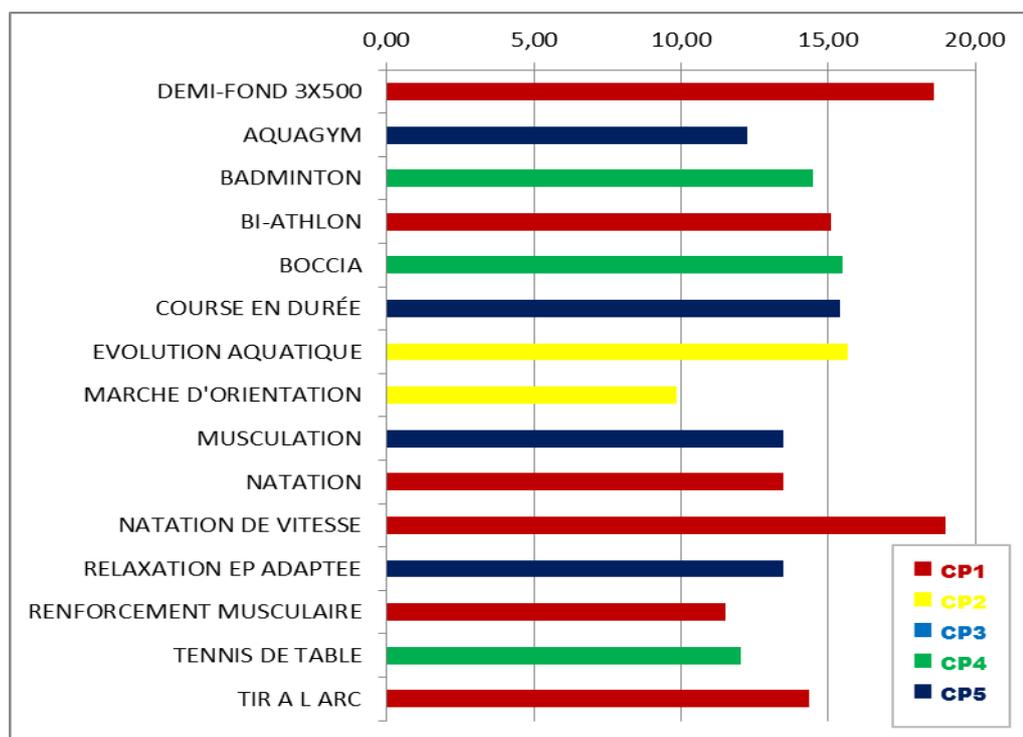
Le nombre de contrôles adaptés diminue fortement cette année alors que le nombre d'inaptes partiels et totaux continue d'augmenter.

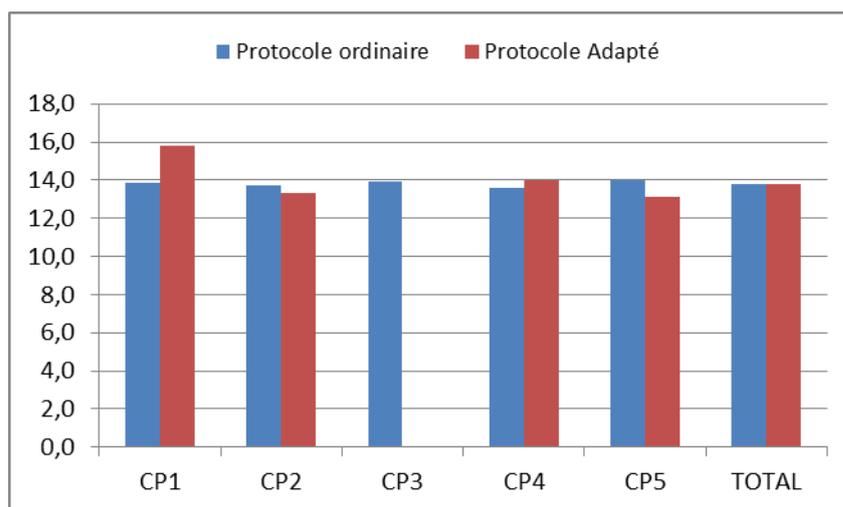
Bien que le nombre de contrôles adaptés proposés réellement en établissement est certainement plus important que celui communiqué à la CAHPN, ces résultats inquiètent l'inspection pédagogique.

Une réflexion est engagée pour réduire les obstacles qui semblent freiner le recours aux protocoles adaptés. Un modèle de certificat médical d'aptitude à la pratique de l'EPS sera notamment mis en ligne pour favoriser la mise en place de ces protocoles. Ce document, véritable outil de communication entre l'autorité médicale et l'établissement, facilitera la prise en charge des élèves à besoins particuliers et la proposition d'une certification adaptée aux ressources de chacun.

c) Résultats aux épreuves adaptées

Les résultats des épreuves adaptées concernent peu de candidats.





La moyenne des notes en contrôle adapté est proche de la moyenne de l'examen standard. A noter qu'aucune adaptation n'est proposée en CP3

d) Application de la circulaire parue au BO n°17 du 23 avril 2015

Lorsqu'un élève présentait 2 DI et une note, les membres de la commission se sont attachés à prendre connaissance des éléments d'appréciation transmis par les enseignants afin de communiquer

- une "note" quand ces derniers étaient suffisants
- un "DI" quand ces derniers étaient insuffisants

En effet, il appartient au seul enseignant, dans des conditions très particulières et pour des cas parfaitement identifiés, de déclarer l'élève dispensé d'éducation physique et sportive, et ceci conformément aux dispositions de l'article D.312-5 pour l'éducation physique et sportive.

La commission a statué sur 208 cas. 114 d'entre eux ont conduit à un maintien de notes et 94 à l'appréciation « DI ». La commission attire votre attention sur le type de justifications que vous portez à sa connaissance : Seuls des éléments portant sur l'estimation **des niveaux de compétence** sont recevables. **Ce qui relève de problématique de sérieux, de mérite ou d'équité n'entre pas dans le cadre de cette législation**

Remarques

C'est dans la 3^{ème} épreuve que sont constatées le plus d'inaptitudes. La commission conseille donc de programmer en fin d'année les activités les plus prisées par les élèves, comme les sports collectifs. Certains élèves ne peuvent être évalués quand le rattrapage est programmé à la fin du cycle. La commission conseille donc de les compléter par des rattrapages en fin d'année.

B. Baccalauréat Professionnel

a) Répartition des candidats sur les 3 dernières années

	Session 2014	Session 2015	Session 2016
Contrôle Adapté	14	13	10
Inaptes Partiels	447	418	472
Inaptes Totaux	972	987	1135
Protocoles Standards	12111	11414	11358

b) Répartition des candidats par genre

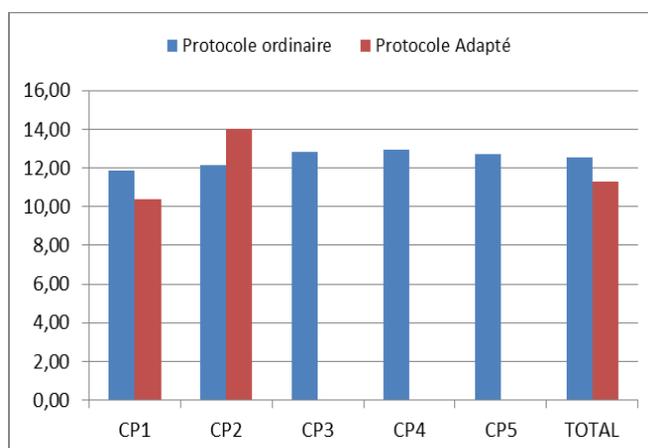
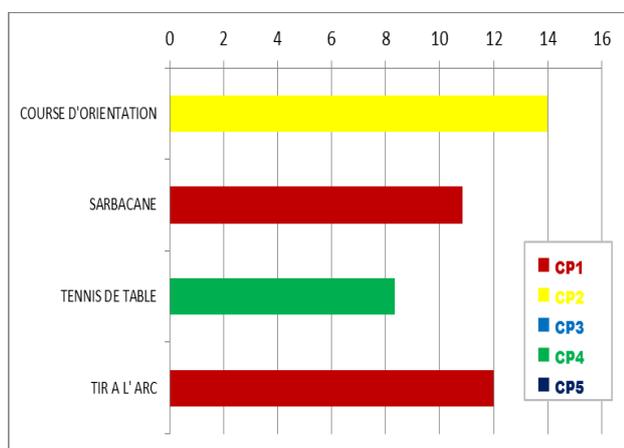
	Filles		Garçons		Total	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Contrôle Adapté	10	0,2%	0	0,0%	10	0,1%
Inaptes Partiels	267	4,6%	205	2,8%	472	3,6%
Inaptes Totaux	779	13,5%	356	4,9%	1135	8,7%
Protocoles Standards	4697	81,6%	6661	92,2%	11358	87,5%

Le nombre de contrôle adapté proposé reste extrêmement faible alors que le nombre d'inaptes partiels et totaux continue d'augmenter.

c) Résultats aux épreuves adaptées

Les résultats des épreuves adaptées concernent peu de candidats.

	Effectif	Moyenne
COURSE D'ORIENTATION	4	7,0
SARBACANE	6	17,3
TENNIS DE TABLE	9	7,0
TIR À L'ARC	1	8,0
Nombre de notes	20	12,5



2.1.5 Réflexions et perspectives pour les Voies Générale, Technologique et Professionnelle

La réduction des dispenses qui touche particulièrement les jeunes filles apparait aux yeux de la commission comme une priorité dans le pilotage de l'enseignement de la discipline au sein de chaque EPLE

2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

2.2.1 Observations Générales

A. Baccalauréat Général et Technologique

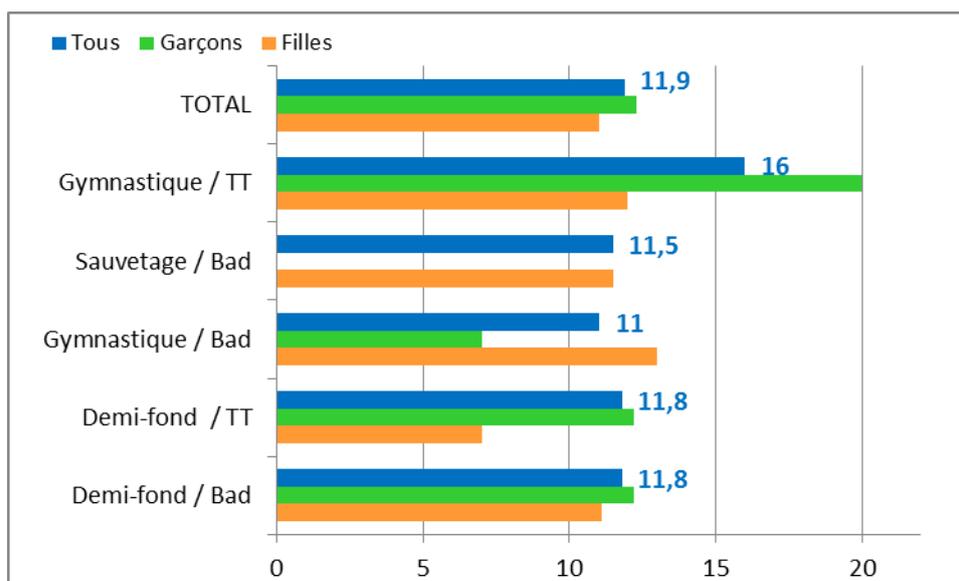
On peut constater un taux d'absentéisme important en général et une moyenne inférieure de 2 points à celle du CCF pour les filles ainsi qu'une moyenne en baisse sensible pour les garçons. Le nombre de "00" reste important et pénalisant pour les candidats qui les obtiennent.

a) Bac Général

	2015			2016			
	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moyenne avec zéro pour abs	Moyenne sans zéro
Filles		19	11	33	19	7,21	11,0
Garçons		34	13,70	61	41	8,54	12,3
Total	99	53	12,70	94	60	8,10	11,9

Moyennes sans zéro

	FILLES			Garçons			Tous		
	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moyenne
Demi-fond / Bad	17	12	11,1	29	17	12,2	46	29	11,8
Demi-fond / TT	2	2	7	29	22	12,2	31	24	11,8
Gymnastique / Bad	5	2	13	2	1	7	7	3	11
Sauvetage / Bad	7	2	11,5				7	2	11,5
Gymnastique / TT	2	1	12	1	1	20	3	2	16
TOTAL	33	19	11	61	41	12,3	94	60	11,9

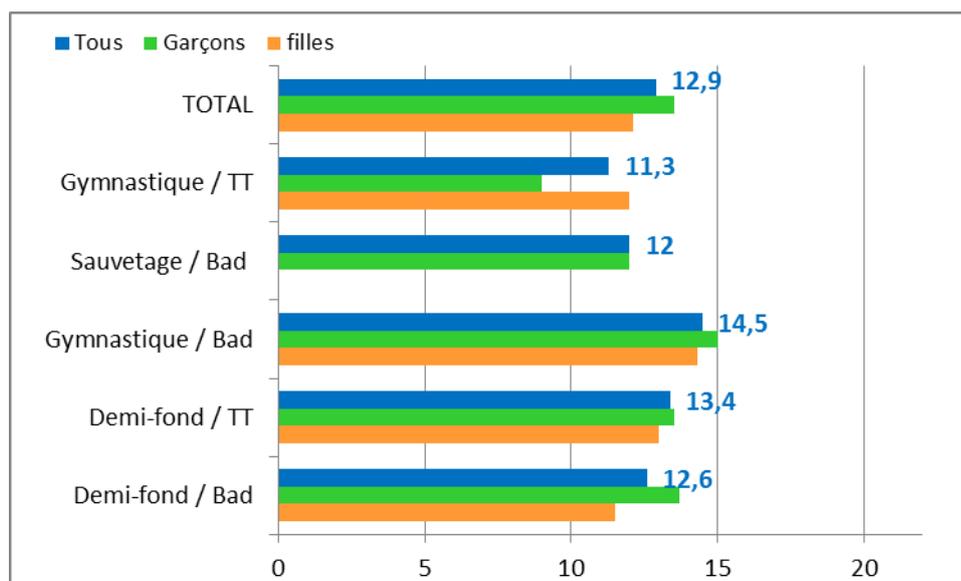


b) Bac Technologique

	2015			2016			
	Inscrits	Notés	Notés	Inscrits	Notés	Moyenne avec zéro pour abs	Moyenne sans zéro
Filles		11	10,27	44	19	5,61	12,11
Garçons		31	13,30	61	27	6,39	13,50
Total	99	42	12,5	105	46	6,07	12,90

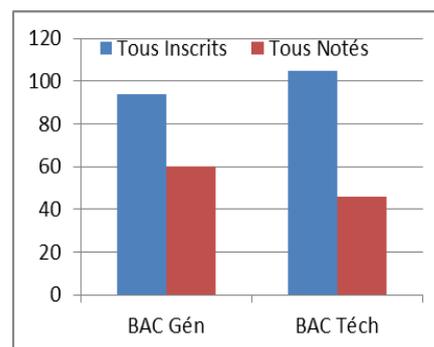
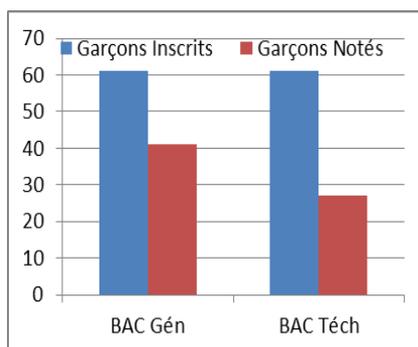
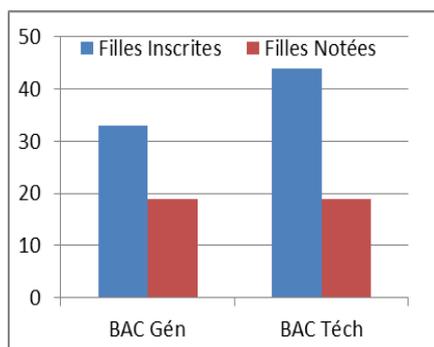
Moyennes sans zéro

	FILLES			Garçons			Tous		
	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moyenne
Demi-fond / Bad	25	12	11,5	30	11	13,7	55	23	12,6
Demi-fond / TT	10	1	13	23	13	13,5	33	14	13,4
Gymnastique / Bad	4	3	14,3	1	1	15	5	4	14,5
Sauvetage / Bad	2	0	AB	6	1	12	8	1	12
Gymnastique / TT	3	3	12	1	1	9	4	4	11,3
TOTAL	44	19	12,11	61	27	13,50	105	46	12,90

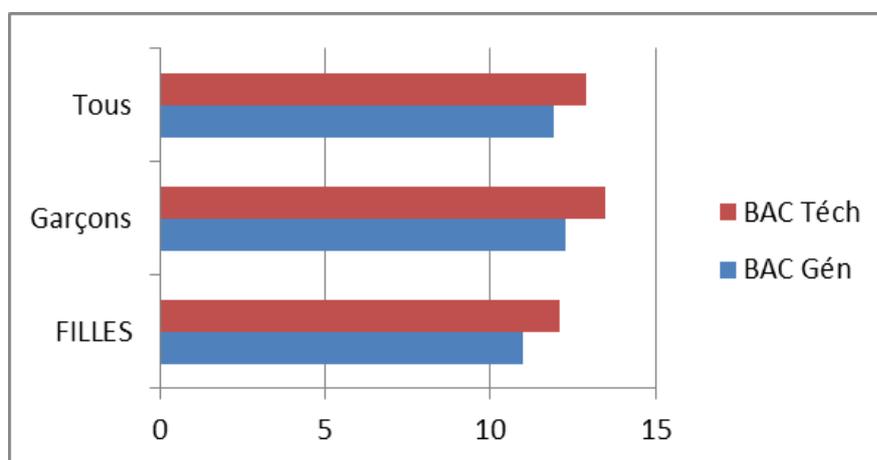


C) Comparaison Baccalauréats Général et Technologique

Fréquentations



Moyennes



Baccalauréat Professionnel

Mêmes constats que par la voie G et T avec un taux d'absentéisme encore plus important chez les filles.

	2015			2016		
	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moyenne
Filles	125		11,28	121	95	11,5
Garçons	400		11,65	312	282	11,68
Effectif Total	525		11,55	433	377	11,62

Comparaison du Bac pro en CCF et en Ponctuel

	Filles	Garçons	Total
Contrôle en Cours de Formation	12,08	12,72	12,45
Contrôle Ponctuel	11,50	11,68	11,62
ECART	0,58	1,04	0,83

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

2.3.1 Observations générales

Evolution du CCF pour l'Enseignement facultatif

a) Bac Général

	2014		2015		2016	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
Filles	402	15,22	327	15	303	15,50
Garçons	683	15,34	692	15,5	657	15,77
Total	1085	15,30	1019	15,36	960 / 997 inscrits	15,69

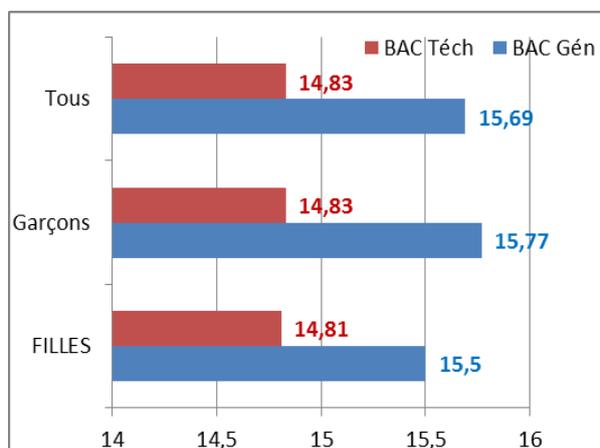
b) Bac Technologique

	2014		2015		2016	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
Filles	95	14,1	95	13,4	95	14,81
Garçons	392	14,6	282	15	288	14,83
Total	392	14,4	377	14,6	383 / 404 inscrits	14,83

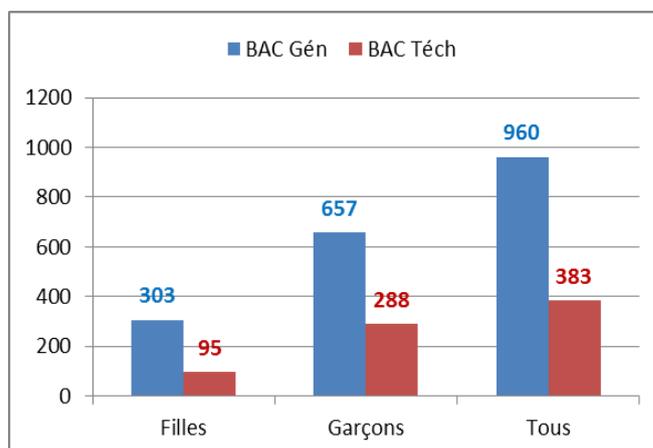
les moyennes sont stables depuis plusieurs années. Les effectifs ont baissé en 2015 et sont restés cette année au même niveau

C) Comparaison Baccalauréats Général et Technologique

Fréquentations



Moyennes



2.3.2 Réflexions et perspectives

Le bilan 2015 reste d'actualité, il est rappelé ci dessous :

L'inspection pédagogique a porté, durant les deux dernières années, une attention particulière à cet enseignement afin d'aider les établissements à mettre définitivement en place la réforme des lycées et le "nouveau" texte certificatif.

La formation "à public désigné" annoncée l'année dernière a bien été mise en place cette année. Elle a été suivie par un représentant de chaque Lycée proposant cet enseignement. Notons que cette formation a été massivement suivie.

Ce temps d'information et d'échange a permis une restitution objective de l'audit effectué en 2013-2014 et 2014-2015. Il a également permis d'apprécier l'engagement et la compétence des enseignants d'EPS responsables ou intervenants dans l'enseignement facultatif.

Dans l'ensemble et pour la plupart des lycées, les pratiques sont globalement conformes aux textes. Il reste néanmoins encore à améliorer dans quelques établissements :

- Le passage à deux activités physiques dans l'enseignement et la certification.
- L'élaboration et l'utilisation du "cahier individuel de suivi"

La nécessité pour les élèves de participer effectivement aux trois heures d'enseignement auxquelles ils ont droit.

1° : l'horaire "élève" est bien de trois heures par semaine en 2nde, en 1ère et en terminale

2° : la participation à l'AS/UNSS ou à une SSS ne se substitue pas à cet horaire d'enseignement et ne permet pas d'être noté en enseignement facultatif

L'inspection pédagogique régionale invite ces établissements à s'y conformer dans un délai raisonnable. Les deux textes institutionnels de référence doivent être mis en œuvre !

Programme d'enseignement : BO spécial n°4 du 29 avril 2010

Texte certificatif : BO spécial n°5 du 19 juillet 2012

L'Inspection Pédagogique reste vigilante à propos de ces améliorations nécessaires.

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel

2.4.1 Observations générales

A. Baccalauréat Général et Technologique

Les remarques effectuées l'année dernière avec l'introduction dans les statistiques des candidats "liste Ht niveau et podiums unss) restent d'actualité.

En effet, les **332 élèves concernés par cette nouvelle mesure obtiennent d'excellentes notes (18 à 20)** et sont évidemment massivement "présents".

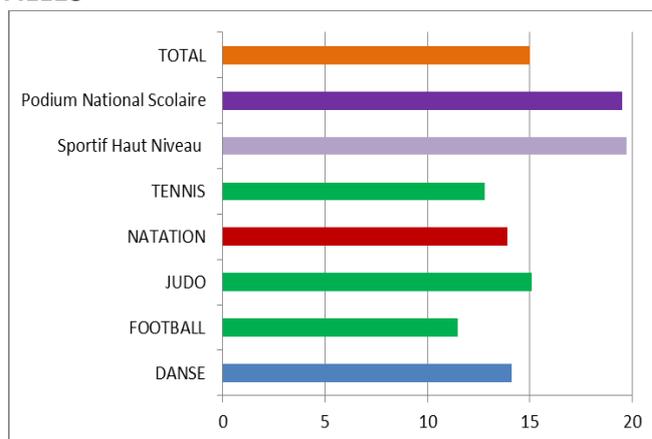
Ces deux caractéristiques sont très différentes pour les élèves inscrits et participant aux épreuves physiques (Tx d'absentéisme important ; notes plus faibles et très dispersées).

Nous rappelons que les élèves particuliers (podiums et liste Ht Niv) qui représentent 10% des notes du Facultatif ponctuel ne pèsent pas sur l'organisation de cet examen de la même manière (pas d'épreuve physique et prise en charge de l'entretien au sein de leur établissement sans financement supplémentaire)

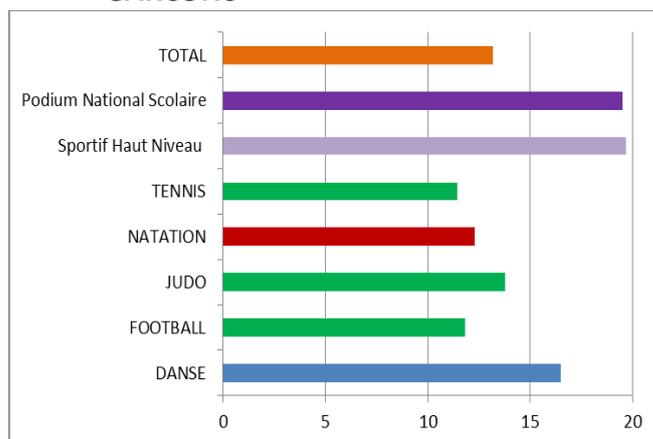
a) Bac Général

	Filles			Garçons			Filles / Garçons		
	Inscrits	Notés	Moyennes	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moyenne
DANSE	434	361	14,10	16	14	16,50	450	375	14,19
FOOTBALL	47	39	11,46	703	601	11,82	750	640	11,80
JUDO	42	35	15,11	74	61	13,79	116	96	14,27
NATATION	224	160	13,92	256	171	12,29	480	331	13,08
TENNIS	41	30	12,80	178	155	11,45	219	185	11,67
Sportif Haut Niveau	51	51	19,71	66	65	19,66	117	116	19,68
Podium National Scolaire	100	100	19,50	118	116	19,50	218	216	19,50
Moyennes totales									
Avec SHN et podium	939	776	14,99	1411	1183	13,18	2350	1959	13,90
Sans SHN et podium	788	625	13,88	1227	1002	12,03	2015	1627	12,74

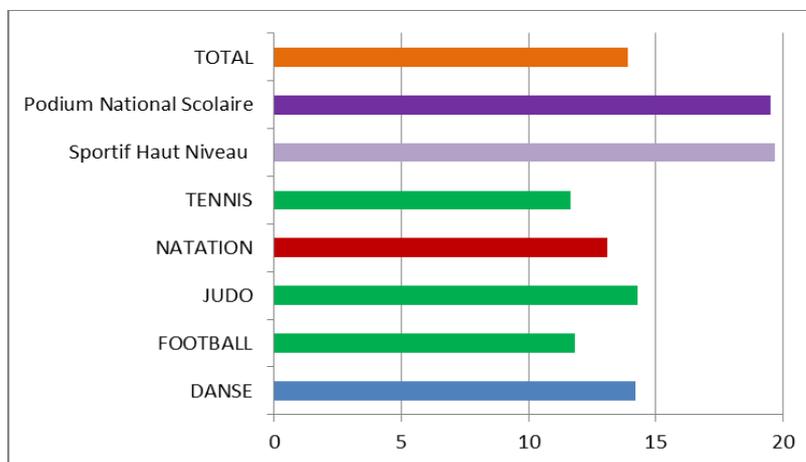
FILLES



GARCONS



FILLES / GARCONS



a) Bac Technologique

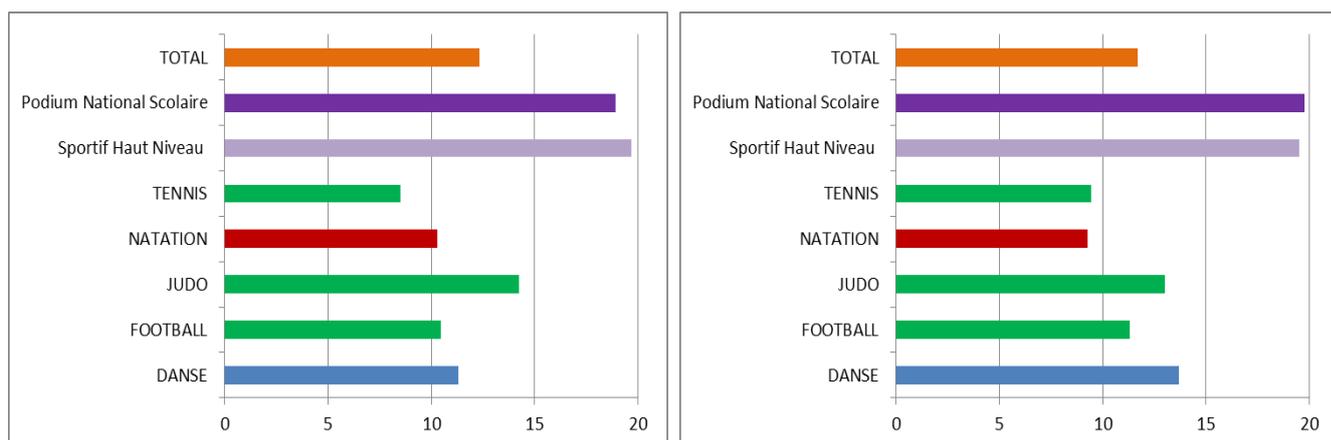
	Filles			Garçons			Filles / Garçons		
	Inscrits	Notés	Moyennes	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moyenne
DANSE	78	60	11,32	6	3	13,67	84	63	11,43
FOOTBALL	20	17	10,47	446	328	11,31	466	345	11,27
JUDO	11	8	14,25	31	22	13	42	30	13,43
NATATION	52	38	10,31	84	55	9,29	136	93	9,71
TENNIS	10	4	8,50	38	31	9,42	48	35	9,31
Sportif Haut Niveau	4	3	19,67	19	19	19,53	23	22	19,55
Podium National Scolaire	21	21	18,90	16	16	19,75	37	37	19,27

Moyennes totales

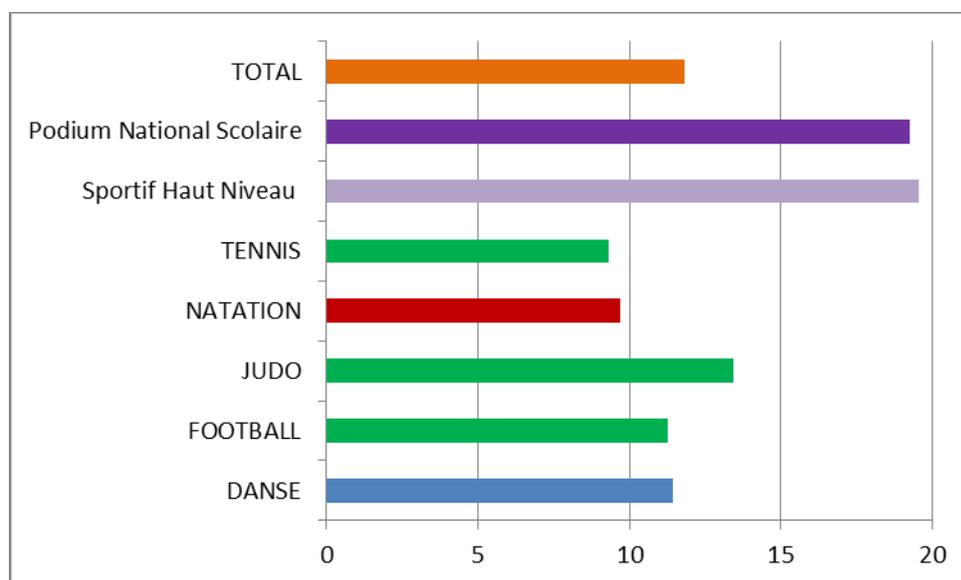
Avec SHN et podium	196	151	12,31	640	474	11,69	836	626	11,84
Sans SHN et podium	171	127	11,02	605	439	11,05	776	566	11,04

FILLES

GARCONS

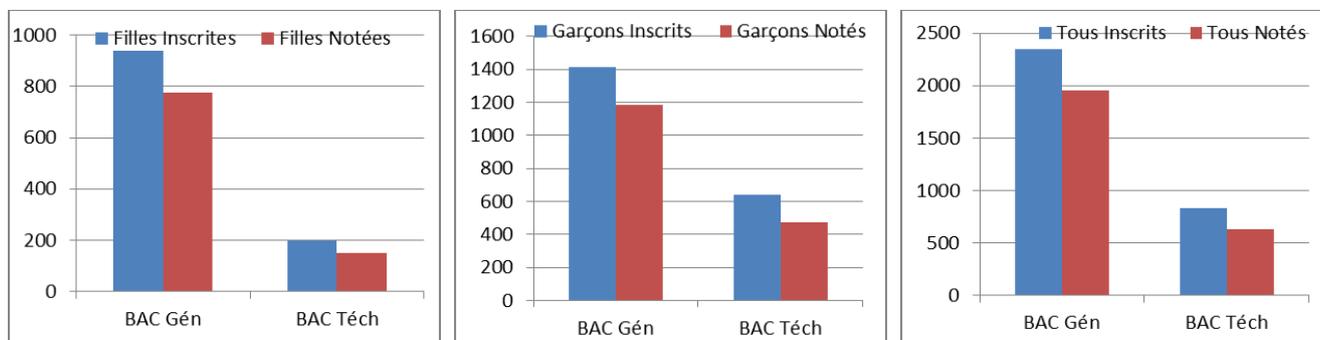


FILLES / GARCONS

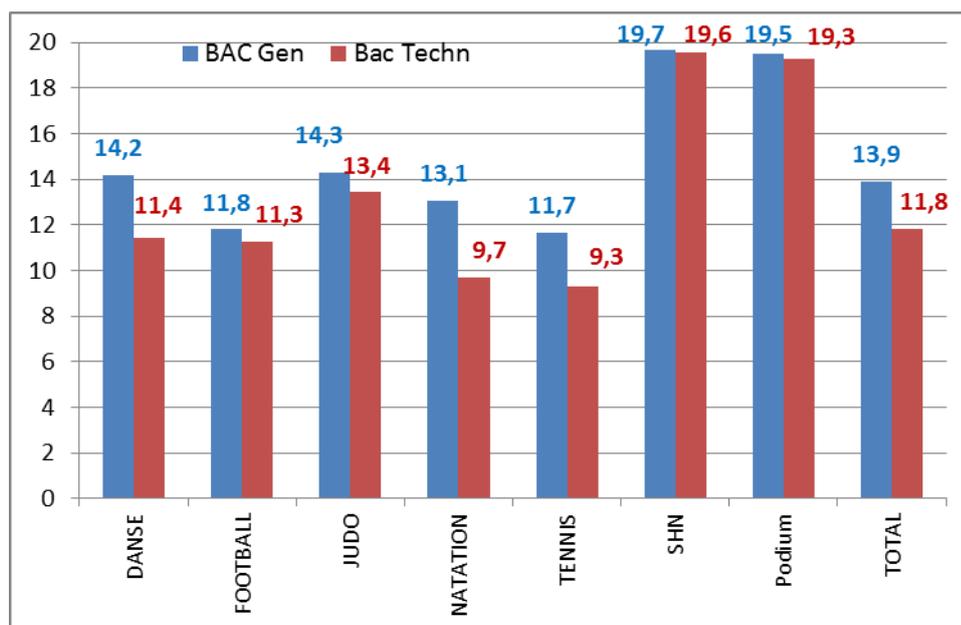


C) Comparaison Baccalauréats Général et Technologique

Fréquentations



Moyennes



Au delà de la moyenne il est important de mesurer l'effet positif sur les résultats au baccalauréat de cette épreuve coeff 2 dans la plupart des cas .

Rappelons qu'une étude particulière en 2015 permettait de constater que : 1450 élèves (1143 pour le bac G et 307 pour le bac T) avaient obtenu une note supérieure à 10/20 et avaient donc bénéficié de points supplémentaires. La moyenne des élèves ayant obtenu plus de 10 étaient de 14/20 soient, en moyenne 8 points supplémentaires pour leur moyenne au bac, (750 élèves avaient donc bénéficié d'un bonus d'au moins 8 pts pour leur bac).

En 2016 :

Pour la voie GT : 826 candidats ont obtenu une note supérieure à 10 (11 et plus) pour une moyenne de 15,73.

Pour la voie Technologique 294 candidats ont obtenu une note supérieure à 10 (11 et plus) pour une moyenne de 14,52

Avec un coefficient 2, pour beaucoup de candidats, dans le premier groupe d'épreuves, ce gain, en moyenne de 10 pts supplémentaires, est appréciable !

Cette épreuve est une réelle plus value apportée par l'EPS à la réussite des élèves.

B. Baccalauréat Professionnel

	Filles			Garçons			Filles / Garçons		
	Inscrits	Notés	%age présents	Inscrits	Notés	%age présents	Inscrits	Notés	%age présents
DANSE	37	7	19%	4	1	25%	41	8	20%
FOOTBALL	18	5	28%	460	305	66%	478	310	65%
JUDO	3	2	67%	28	15	54%	31	17	55%
NATATION	20	15	75%	108	51	47%	128	66	52%

TENNIS	10	2	20%	26	12	46%	36	14	39%
SHN et Podium	3	3	100%	4	4	100%	7	7	100%
TOTAL	91	34	37%	630	388	62%	721	422	59%

	Filles		Garçons		Filles / Garçons	
	Effectif	Moyennes	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
DANSE	7	6,43	1	15,00	8	7,50
FOOTBALL	5	7,20	305	8,35	310	8,33
JUDO	2	6,50	15	9,07	17	8,77
NATATION	15	2,53	51	3,37	66	3,18
TENNIS	2	9,50	12	4,33	14	5,07
SHN et Podium	3	19,67	4	18,50	7	19,00
TOTAL	34	6,18	388	7,72	422	7,60

Pour la première année, les élèves de la voie professionnelle ont pu s'inscrire à cette épreuve. 721 élèves G et F se sont inscrits et 422 se sont effectivement présentés dont 7 shn et podiums. Nous constatons que les garçons se sont beaucoup plus inscrits que les filles et qu'ils se sont particulièrement inscrits en football.

Le taux d'absentéisme est très important.

Les moyennes sont très faibles et montrent que, pour cette première année, les candidats étaient sans doute peu informés et très peu préparés à cette épreuve exigeante tant dans la pratique physique (référentiels de niveau 5) que pour l'entretien qui la suit.

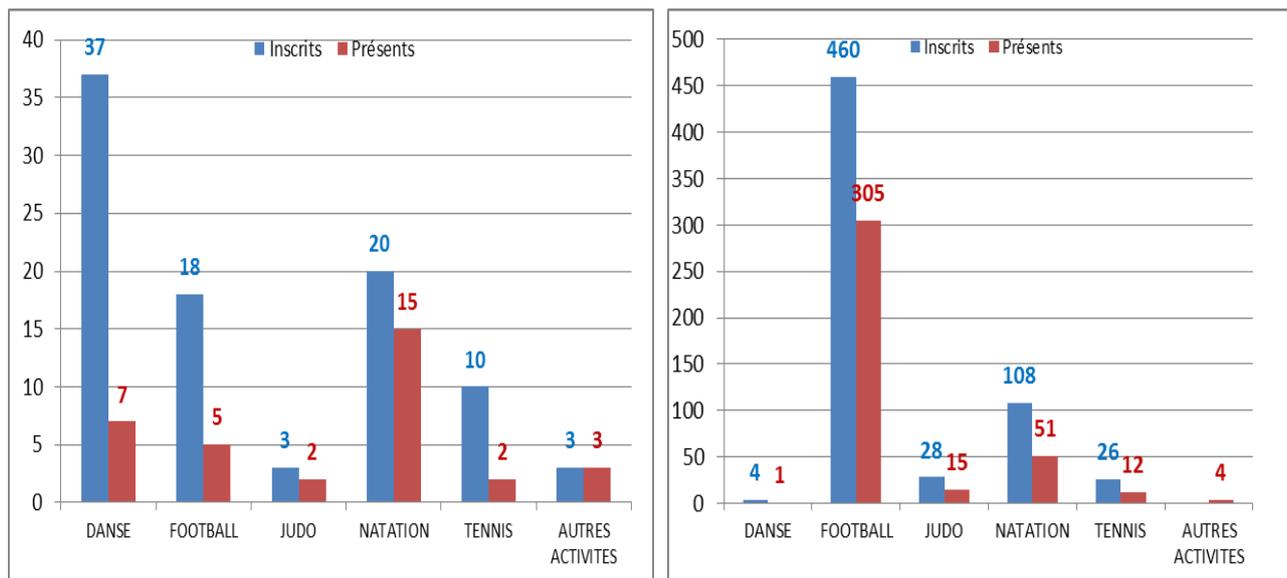
L'inspection pédagogique va relayer ce constat et renouveler les conseils auprès des lycées professionnels afin que les équipes de direction et les enseignants d'eps puissent conseiller, voire préparer au mieux leurs élèves pour assurer la meilleure réussite possible.

Néanmoins 112 candidats ont obtenu une note supérieure à 10 (11 et plus) pour une moyenne de 12,95. Le gain est pour cette première année beaucoup moins important que pour la voie GT mais il est néanmoins réel et prometteur.

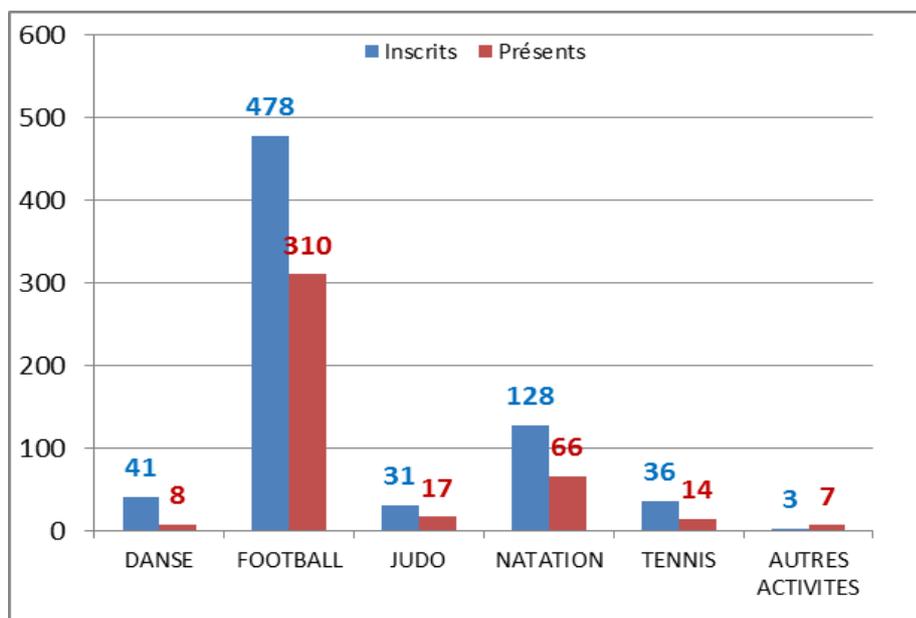
a) Présence

FILLES

GARCONS



FILLES / GARCONS



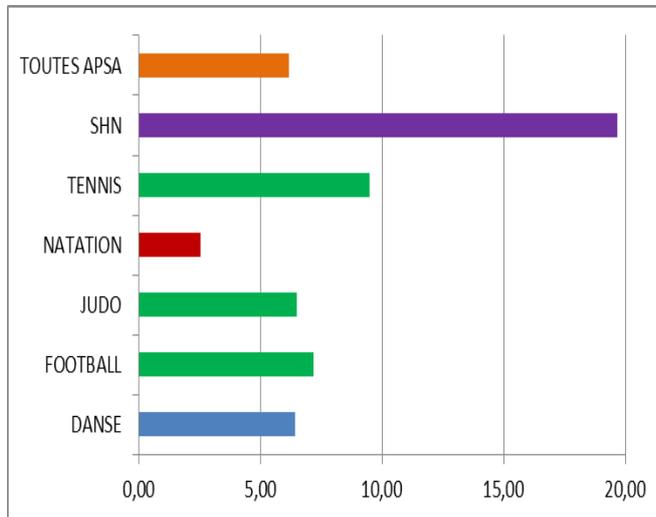
Le taux d'absentéisme ne nous étonne pas pour cette année : les établissements et donc les élèves ont pris conscience très tardivement de cette "nouveauté" et au moment de l'inscription, les élèves candidats potentiels, ne connaissaient sans doute pas les contraintes de l'épreuve. La transmission locale des informations a sans doute dissuadée ensuite les élèves inscrits de se présenter.

Les présidents de centres (17 centres d'examen pour cette épreuve dans l'académie) regrettent tous l'absentéisme important et le manque de préparation des candidats.

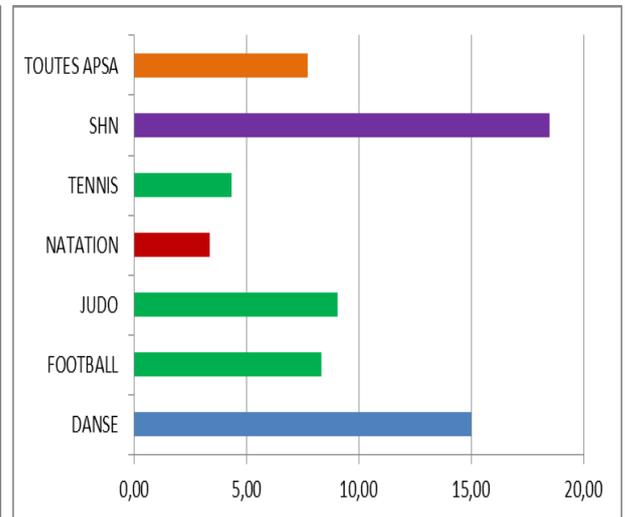
L'inspection pédagogique va reprendre tous les éléments d'information et insister sur la chance de pouvoir bénéficier de cette épreuve mais aussi sur son niveau d'exigence.

Moyennes

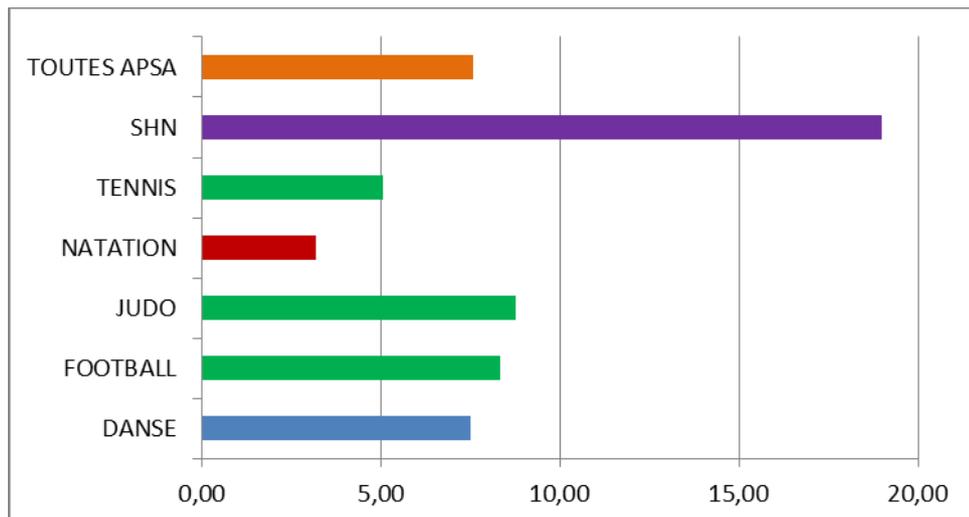
FILLES



GARCONS



FILLES / GARCONS



2.4.2 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS

A. Baccalauréat Général et Technologique

B. Baccalauréat Professionnel

2.4.3 Réflexions et perspectives

A. Baccalauréat Général et Technologique

Les effectifs permettent de justifier les choix académiques pertinents qui satisfont de très nombreux élèves (Foot et Danse avec environ 1000 élèves pour chacune des deux épreuves) qui ont une pratique sociale dans ces deux activités sans pouvoir s'y investir en enseignement facultatif (CCF) dans leur établissement.

Cette option bénéficie largement à 1450 élèves qui passent l'épreuve et à 350 élèves (inscrits sur liste ou podium unss) soient au total plus de 1800 élèves.

2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation

2.5.1 Observations générales

a) Bac Général

	2014		2015		2016	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
Filles	12	15,3	7	16,57	5	15,40
Garçons	24	15,6	8	16,27	13	15,33
Total	36	15,5	16	16	18	15,35

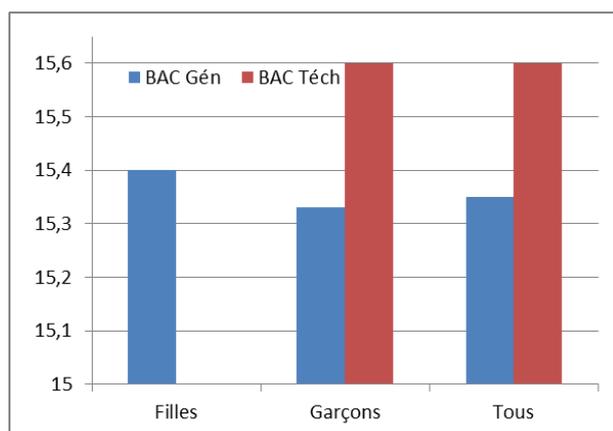
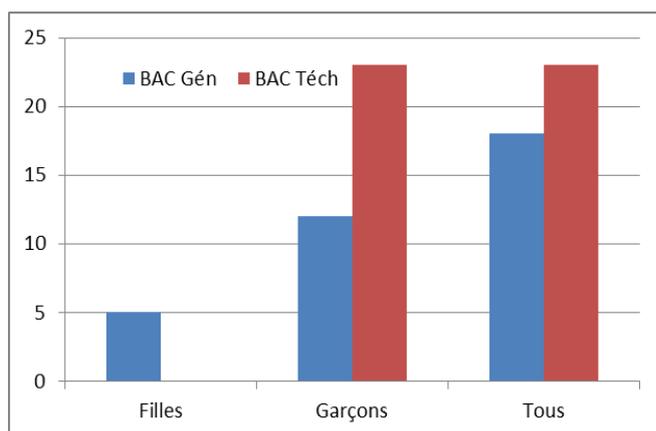
b) Bac Technologique

	2014		2015		2016	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
Filles	0		3	15,33		
Garçons	22	14,8	21	15,67	23	15,6
Total	22	14,8	21	15,62	23	15,6

c) Comparaison Baccalauréats Général et Technologique

Fréquentations

Moyenne



Dans cet enseignement très exigeant, les moyennes se sont stabilisées entre 15 et 16 depuis plusieurs années, en légère baisse cette année pour la voie G % à 2015 mais dans la norme habituelle en dehors de cette année.

Les effectifs de candidats en baisse pendant plusieurs années de suite devraient remonter progressivement à partir de 2017 avec l'ouverture de cet enseignement dans plusieurs lycées publics et privés de l'académie.

2.5.2 Réflexions et perspectives

Commentaires et propositions identiques aux années précédentes

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

3.1.1 Observations générales

b) Evolutions sur les 3 dernières années

	Session 2014	Session 2015	Session 2016
Effectif total	17456	17362	17085
Effectif Filles	7434	7428	7300
Garçons	10022	9934	9785
Moyenne générale	12,08	12,07	12,19
Moyenne Filles	11,62	11,52	11,72
Moyenne Garçons	12,40	12,46	12,50
Ecart Filles/garçons	0,80	0,94	0,78

⇒ Ce qui caractérise ces résultats, c'est leur légère augmentation avec ceux de l'année précédente et le fait que l'écart entre les filles et les garçons diminue.

b) Résultats par Département

	Session 2014	Session 2015	Session 2016
Nord	12,03	11,99	12,19
Pas de Calais	12,16	12,20	12,19

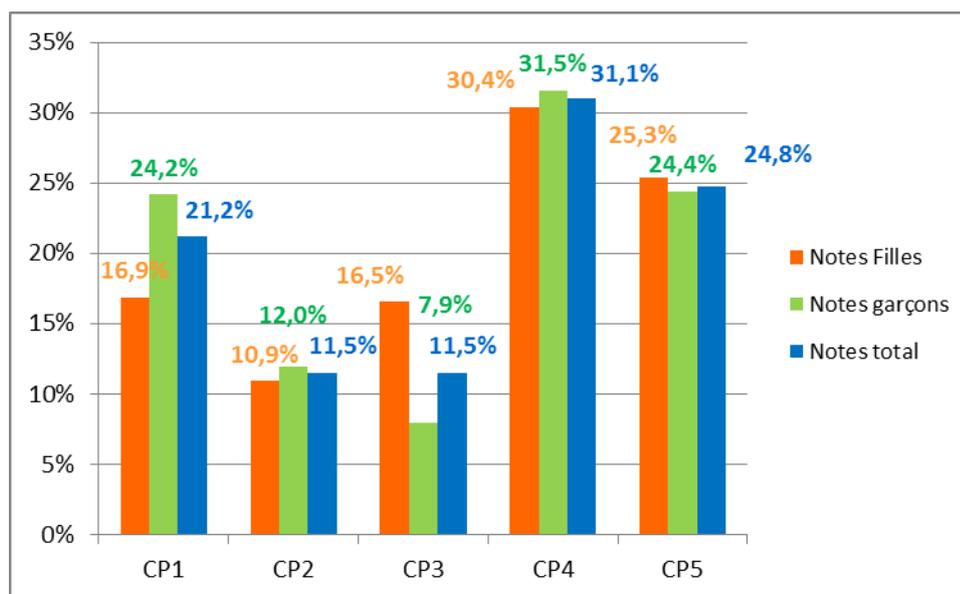
⇒ Comme pour la session précédente, il existe une très faible différence entre les moyennes des 2 départements de l'académie pour un nombre de candidats plus faibles dans le Pas de Calais (38% des candidats).

c) Moyennes par examen

	Effectif	Moyennes
CAP	6429	12,08
BEP	10656	12,25
Total	17085	12,19

d) Fréquentations des épreuves Nationales

- Par Compétence Propre :

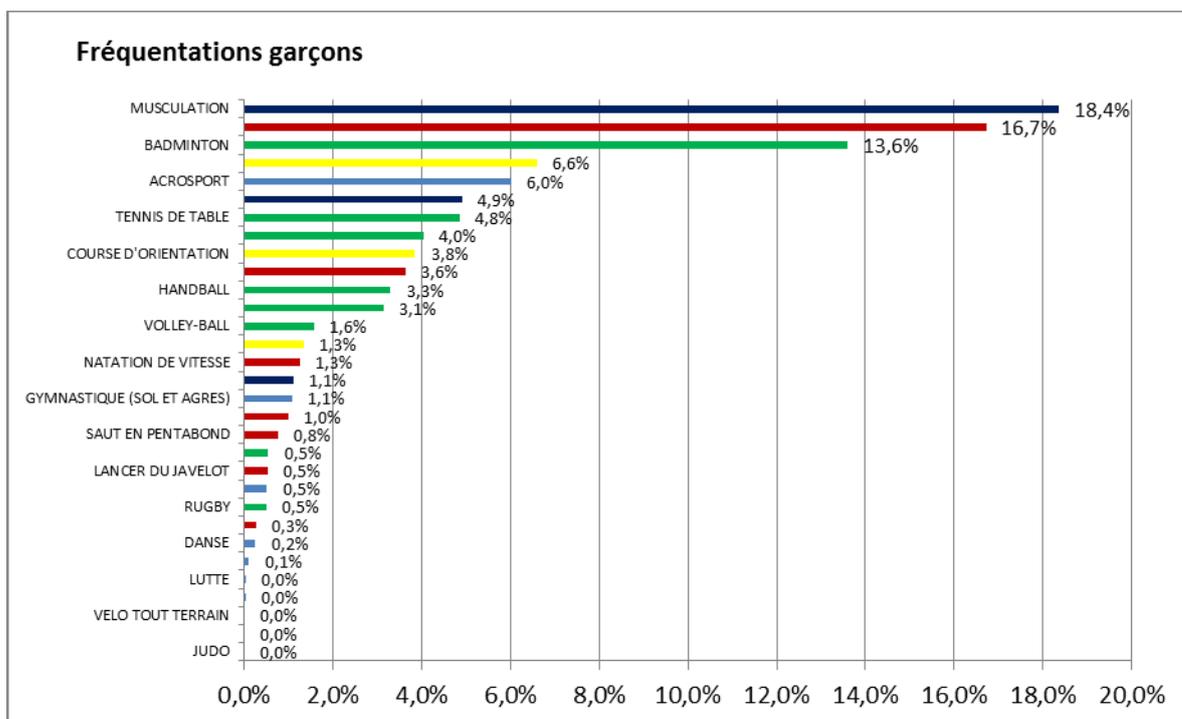
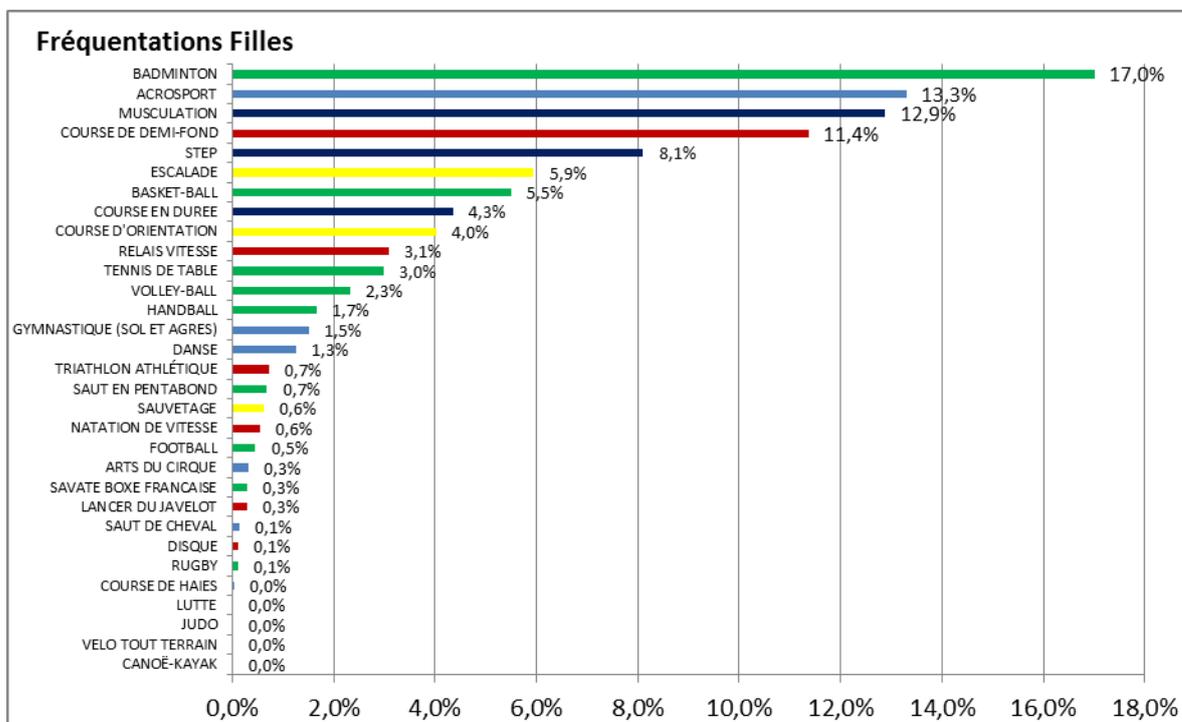


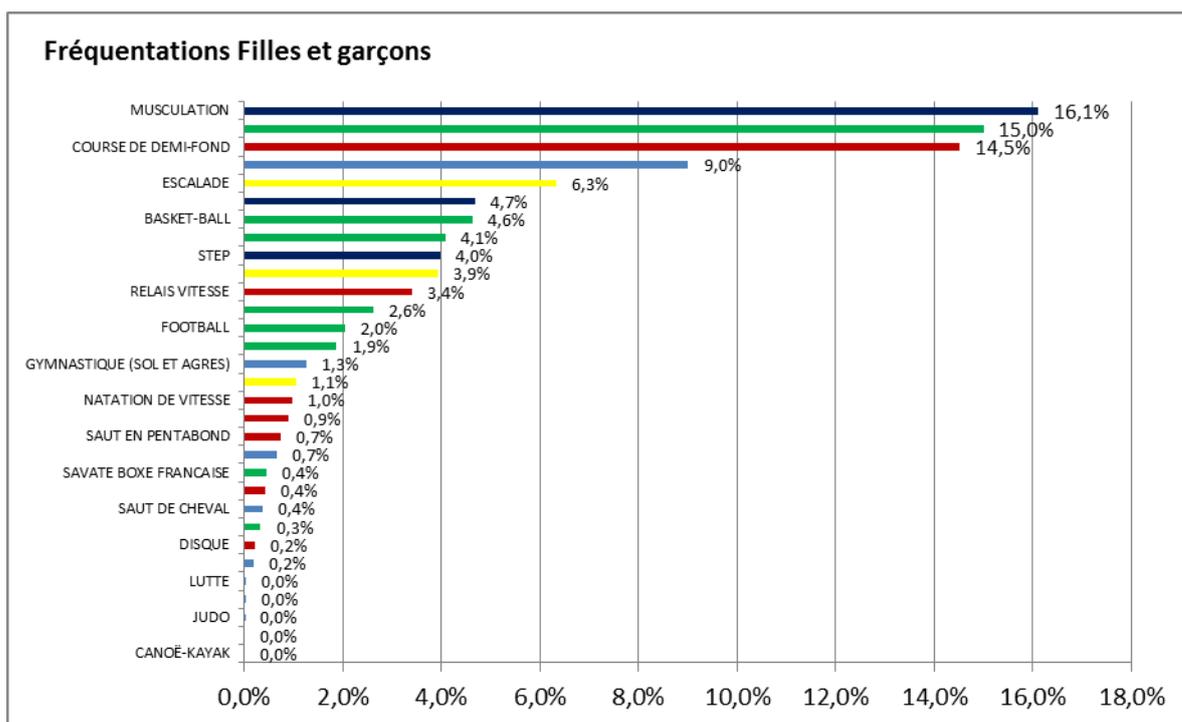
	2015	2016
CP1	21,5%	21,2%
CP2	11,4%	11,5%
CP3	11,8%	11,5%
CP4	31,1%	31,1%
CP5	24,2%	24,8%

Que ce soit pour les filles, les garçons ou tous les candidats, la CP4 est majoritairement représentée suivie de la CP5 et de la CP1. La CP2 et la CP3 sont très minoritaires.

- **Par APSA et par Sexe**

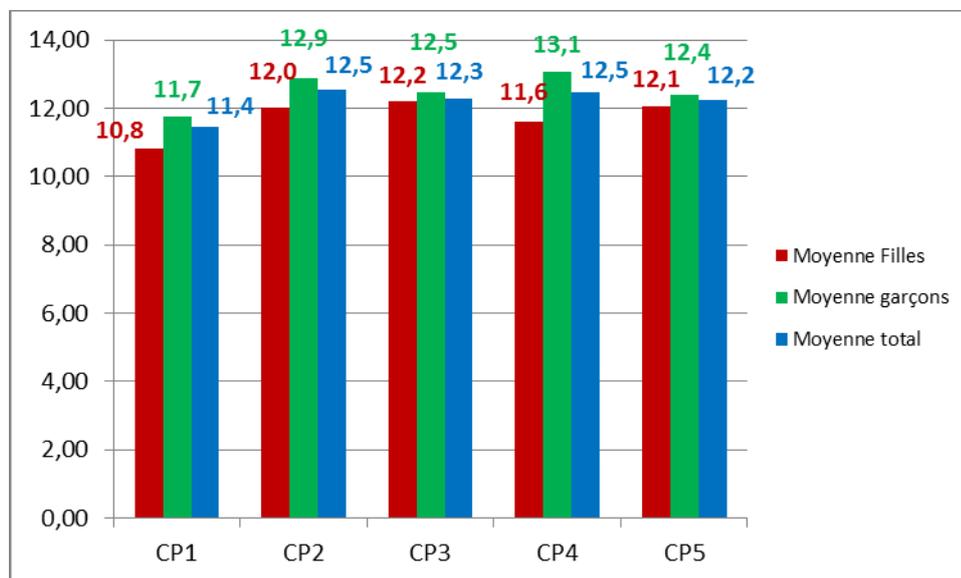
Malgré la contrainte du choix de 3 épreuves dans 3 CP différentes, nous observons toujours qu'une part importante des APSA recueille une part très minoritaire de candidats. À elles seules les 3 activités les plus fréquentées, la musculation (CP5), le badminton (CP4) et le demi-fond (CP1), représentent plus de 40% de la totalité des épreuves (41% chez les filles, 49% chez les garçons et 46% pour tous)

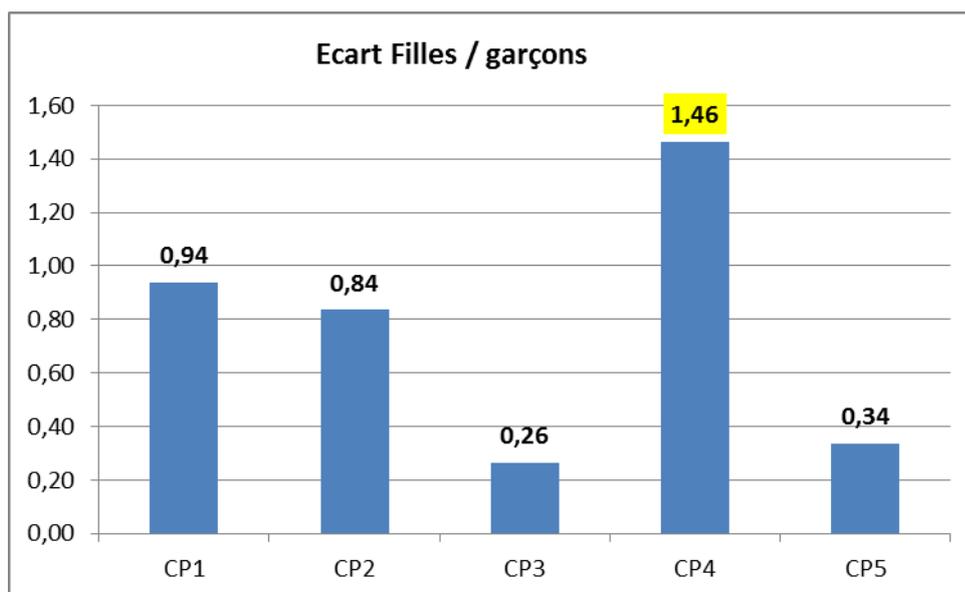




e) résultats aux épreuves nationales

- Par Compétence propre



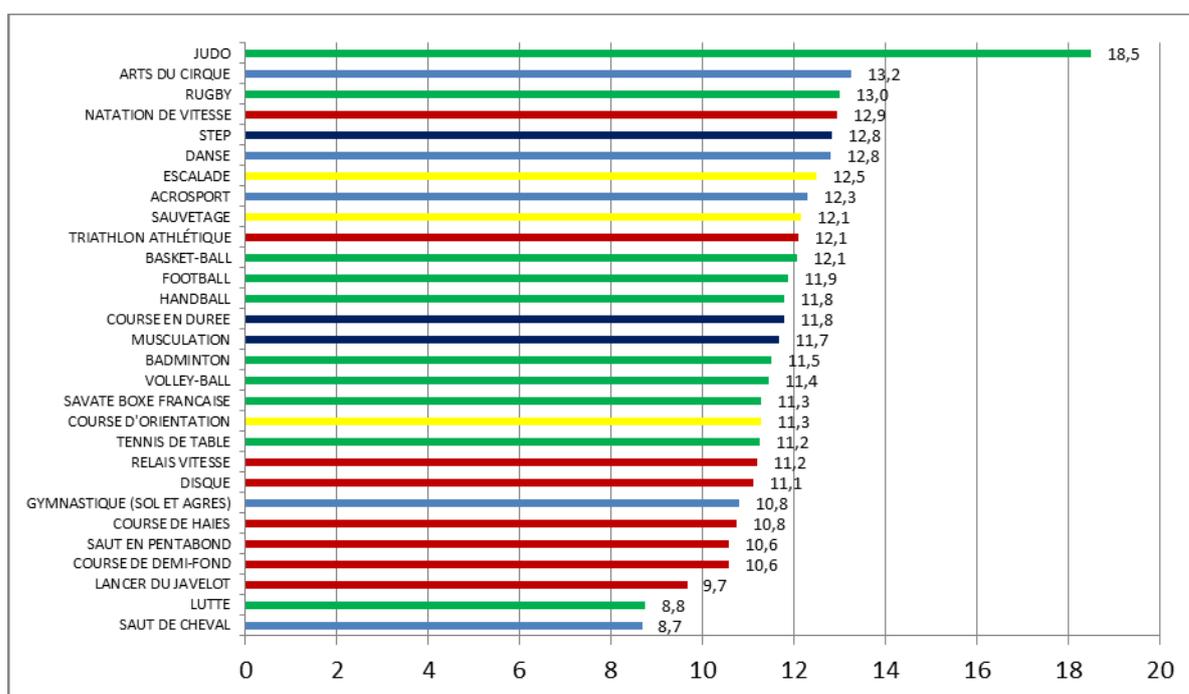


Les résultats des filles sont inférieurs à ceux des garçons dans 23 des 27 APSA notées. La différence est particulièrement importante en CP4 (écart de 1,46 point). C'est en CP3 et CP5 que les notes des filles et des garçons sont les plus proches.

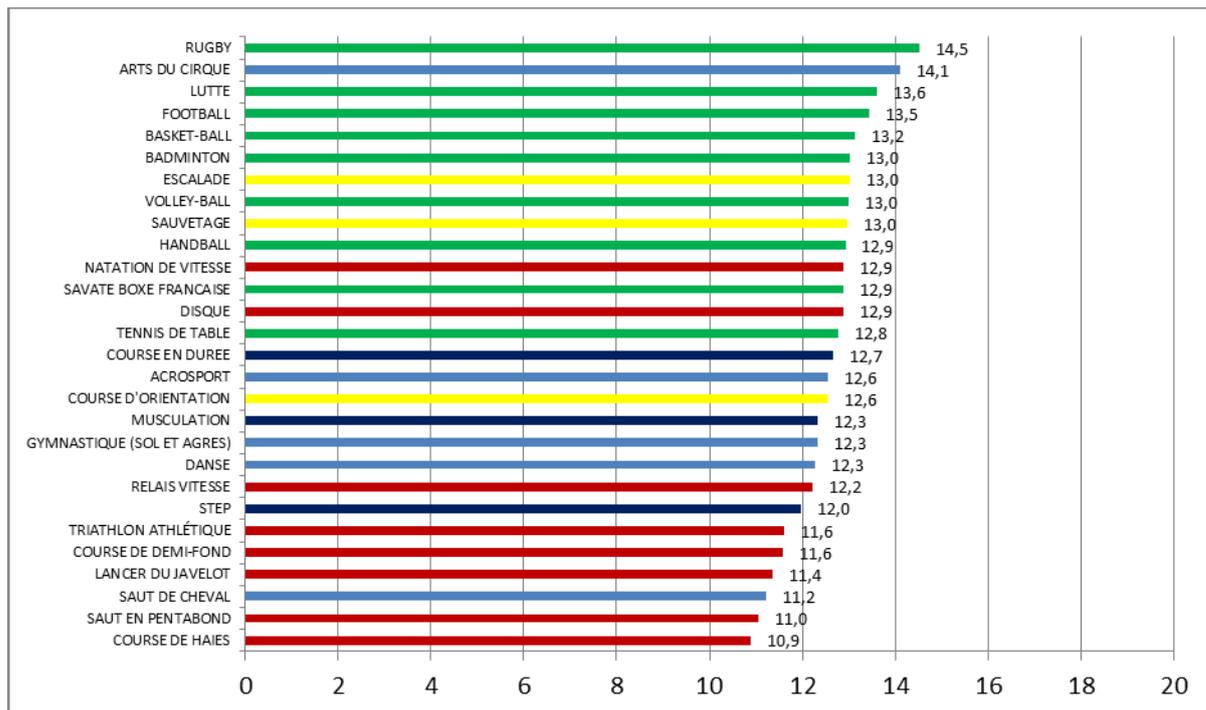
- **Par APSA et sexe**

Les notes des garçons ne sont jamais inférieures à 10. Celles des filles sont inférieures à 10 dans 3 épreuves. Cela questionne l'équité des barèmes et/ou leurs interprétations par les enseignants

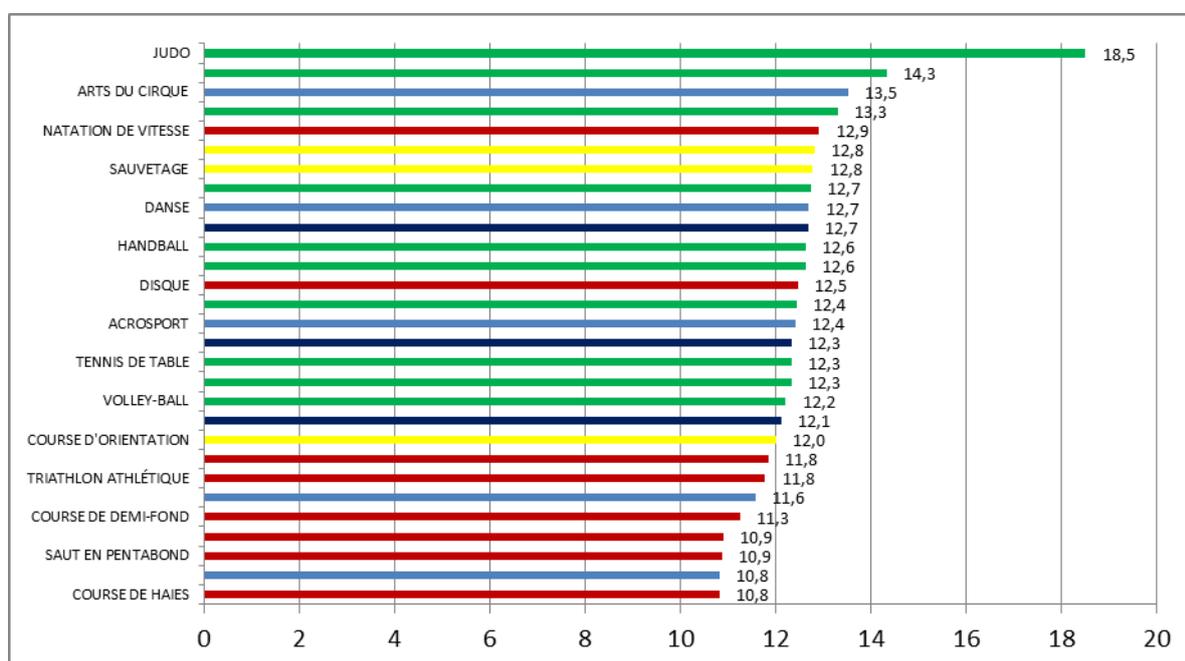
Moyennes des Filles



Moyennes des Garçons



Moyennes des Filles et des Garçons



3.1.2. Décisions d'harmonisation

Après harmonisation, l'écart entre les garçons et les filles a été ramené 0,78 (0,94 en 2015)

L'harmonisation a porté sur les notes suivantes

A condition que L'effectif total dans l'APSA

- dépasse 50 candidats, ramener la différence G/F à 1,5 point maximum dans chaque épreuve

Filles		Garçons	
Saut de Cheval	+ 3		
Disque	+ 1,3		
Javelot	+ 1,2		
Football	+ 0,9		
Boxe Française	+ 0,5		
Rugby	+ 0,5		
Gymnastique au sol	+ 0,2		
Badminton	+ 0,1		
Tennis de Table	+ 0,1		
Volley Ball	+ 0,1		

- Réduire la différence de la moyenne par APSA et par sexe à 1,5 point de la moyenne académique du sexe concerné

Filles		Garçons	
		Course de haies	+ 0,7
		Saut en Pentabond	+ 0,3

Harmonisation par APSA

3.1.3 Capitalisation des notes

La commission observe

- des problèmes de capitalisation pour des élèves qui ont changé d'Académie.
- l'impossibilité de conserver des notes obtenues précédemment dans d'autres épreuves certificatives. L'obligation pour ces candidats de basculer sur un contrôle ponctuel entraîne un taux d'absentéisme de 25% aux épreuves ponctuelles.

3.1.4. Liste Académique

Les activités de la liste académiques sont le Triathlon Athlétique (CP1), le VTT (CP2), le Canoë-Kayak (CP2) et la Lutte (CP4) (Arrêté sur le CCF en EPS dans la voie G et T (BO n°7 du 16 février 2012).

	Effectif						Moyenne		
	Filles		Garçons		Total		Filles	Garçons	Total
CANOË-KAYAK	0		0	0 %	0				
LUTTE	2	0,01%	9	0,03%	11	0,02%	8,75	13,61	12,73

TRIATHLON ATHLETIQUE	142	0,72%	284	1,00%	426	0,88%	12,10	11,61	11,77
VELO TOUT TERRAIN	59	0,30%	48	0,17%	107	0,22%	12,95	13,41	13,15
	203	1,03%	341	1,20%	544	1,13%			

Ces activités académiques sont peu proposées : elles ne représentent en totalité que 1,13% de la totalité des épreuves (1,03% pour les filles et 1,20% pour les garçons).

Cette faiblesse des effectifs interroge fortement les choix d'épreuves académiques opérés par les équipes.

3.1.5 Inaptitude et enseignement adapté

a) Répartition des candidats

	Session2015	Session 2016
Contrôle Adapté	1	1
Inaptes Partiels	485	447
Inaptes Totaux	1002	1028
Protocoles Standards	15874	15609

b) Répartition des candidats par genre

	Filles		Garçons		Total	
Contrôle Adapté	1	0,01%	0	0,00%	1	0,01%
Inaptes Partiels	258	3,53%	189	1,93%	447	2,62%
Inaptes Totaux	708	9,70%	320	3,27%	1028	6,02%
Protocoles Standards	6333	86,75%	9276	94,80%	15609	91,36%

3.1.6 Réflexions et perspectives

La réduction des dispenses qui touche particulièrement les jeunes filles apparait aux yeux de la commission comme une priorité dans le pilotage de l'enseignement de la discipline au sein de chaque EPLE

3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

3.2.1 Observations générales

Une grande diversité reste observée dans chaque centre d'examen avec un niveau de préparation qui ne permet pas toujours de participer aux épreuves en toute sécurité.

3.2.2. Réflexions et perspectives

- *épreuves de CAP*

	2015			2016		
	Notés	Moyenne	Ecart	Inscrits	Moyenne	Ecart
Filles	449	11,58	1,37	431	11,52	1,39
Garçons	844	12,95		737	12,91	
Effectif Total	1293	12,48		1168	12,39	

- *épreuves de BEP*

	2015			2016		
	Inscrits	Moyenne	Ecart	Inscrits	Moyenne	Ecart
Filles	311	10,60	2,40	308	10,69	-1,78
Garçons	608	13		640	12,47	
Effectif Total	919	12,19		948	11,95	

a) Comparaison des 2 certifications : BEPCAP Ponctuel et CCF

	Contrôle en Cours de Formation			Contrôle Ponctuel		
	Fille	Garçons	Tous	Fille	Garçons	Tous
CAP			12,08	11,52	12,91	12,39
BEP			12,25	10,69	12,47	11,95

L'écart entre les 2 certifications du BEP/CAP s'est réduit cette année. Les résultats du ponctuel sont légèrement supérieurs au CCF en CAP.

4) Réflexions et Préconisations pour la session suivante

4.1 A destination des établissements

4.2 A destinations de la commission nationale

5) Bilan

A. Voie Générale

Nous remercions, comme pour les années précédentes, l'ensemble des personnels du DEC, investis dans les tâches lourdes et variées, qui ont permis un fonctionnement serein et efficace de cette commission.

La commission constate également la bonne qualité de la quasi totalité des dossiers qui lui sont renvoyés. Cette qualité lui permet de travailler sereinement et de prendre des décisions justes et équitables.

Les résultats des élèves sont à nouveau en légère hausse cette année avec 13,90 de moyenne générale. Les écarts de moyennes entre les filles et les garçons ont tendance à s'amenuiser avec 0,37 pt après une harmonisation proche de celle de 2015. Néanmoins, ce différentiel est très variable d'une épreuve à une autre. La commission a donc décidé de continuer à suivre la proposition de la Commission Nationale en faisant passer cet écart à moins de 1,5 point dans toutes les apsa qui le justifiaient. Pour cela les notes des filles ont été augmentées dans 6 épreuves, toutes de la CP4 et dans 1 épreuve au bénéfice des garçons, en danse. Cette décision joue, à la marge, sur la moyenne académique finale, mais introduit une équité supplémentaire dans les épreuves concernées par l'harmonisation.

Les candidats, files et garçons, continuent à obtenir de bonnes à excellentes notes dans les épreuves facultatives (ccf et ponctuelles) ainsi que dans le CCF associé à l'enseignement de complément.

B. Voie Professionnelle

Les échanges au sein de la CAHPN « voie professionnelle » et l'analyse des bilans de chacune des sous-commissions font apparaître des points de :

• Satisfaction

- Comme les années précédentes, la commission est très satisfaite de la qualité de la collaboration avec les services de la DEC tout au long de l'année. Ses services mettent tout en œuvre pour permettre à un maximum de candidats de se présenter aux épreuves, y compris ceux qui relèvent de conditions d'information et de scolarisation précaires. Les services de la Dec mettent aussi tout en œuvre pour offrir à tous les candidats les meilleures conditions pour passer les épreuves.
- Epreuves facultatives ponctuelles :
Pour la première année, les élèves de la voie professionnelle ont pu s'inscrire à ces épreuves. 112 candidats ont obtenu une note supérieure à 10 pour une moyenne de 12,95. Le gain est beaucoup moins important que dans la voie GT mais il est néanmoins réel et prometteur. Nous constatons néanmoins que le taux d'absentéisme est très important et que les moyennes sont très faibles quelle que soit l'épreuve. Il est indispensable d'informer, conseiller voire de préparer les élèves afin d'améliorer leur réussite face à des exigences élevées, tant à propos de la pratique physique (référentiels de niveau 5) que de l'entretien.
-
-

• Amélioration

- Comme chaque année, les responsables de sous-commission sont souvent contactés pour répondre à de multiples questions émanant de collègues. La commission invite les équipes à se reporter aux recommandations et au vade-mecum (cf.annexe) dont les informations suffisent la plupart du temps à résoudre les problèmes posés.
- Un exemple de procès-verbal d'examen en CCF et une fiche d'émargement seront mis en ligne sur Eduline. Ces documents faciliteront le suivi des candidats le jour de l'examen.

• **Insatisfaction**

Le taux d'élèves dispensés à la certification, et bien souvent absents de l'enseignement, reste très important. Dans chacun des établissements, une attention particulière doit être portée sur cette question pour proposer une EPS adaptée répondant aux besoins de ce public.

• **Evolutions Réglementaires**

Des évolutions réglementaires relatives à l'allègement des épreuves et la capitalisation des notes pour les élèves de CAP/BEP entrant en seconde en septembre 2016 vous sont précisées dans l'arrêté du 11 juillet 2016 (JO n° 0176, du 30 juillet 2016).

Au regard des nouvelles procédures concernant la validation du socle et du DNB, nous encourageons les équipes à expliciter et à témoigner des acquisitions des élèves en lien avec le socle commun, tant dans le cadre de l'enseignement que des quatre « parcours ».